

Revue

du

Monde Egyptien

(Review of the Egyptian World)

MARIUS SCHEMEIL BEY, Directeur.

Le travail porte en lui-même sa récompense.

Table des Matières

-
- I. ELIE SIDAWY..... Les foires ou mouleds de l'Islam. — Les patrons des Mouleds ou l'Hagiographie dans l'Islam.
- II. FOUAD ABOU-KHATER..... Nous rêvions.
- III. ANTOINE ZARY..... L'amour sur les Cimes, Roman inédit. (Suite).
- IV. K.M. La poésie arabe pendant la "Djahilyyat" — (Dernière partie).
- V. A. SÉZARY Le Mouvement Littéraire.
-

CARNET : *du Polémiste* (à propos de Mgr. Macaire) ; *du Politicien* (à propos du "Congrès Syrien") ; *de l'Economiste* (l'accord douanier syro-palestinien) ; *du Chroniqueur* ; *du Consommateur-poire* ; *des Prochaines Numéros* ; *de Morums*.

LE CAIRE — 8, Rue Cheikh Aboul-Sebaa.

IMP. PAUL BARBEY — 8, BARET FAIED, ABDINE, CAIRE

La Publicité est l'âme du Succès.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
S. et S. SEDNAOUI & Co. Ltd.

Le Caire, Alexandrie, Mansourah
(Egypte)

Paris, Lyon, (France)

*Les plus vastes et les plus riches assortiments
de toute l'Égypte.*

Pour paraître prochainement

CONTRE L'OUBLI

RECUEIL DE POÈMES

1914-1920

PAR

MARIUS SCHEMEIL

1 beau volume de 350 pages: Prix P.T. 25

Il n'en sera tiré que 500 exemplaires.

Souscrire dès à présent chez l'auteur : 8, Rue Cheikh Aboul
Sebaa (Quartier Ismaïlia), Le Caire.

Plus tard, en vente, Prix P.T. 32

Revue du Monde Egyptien

MARIUS SCHEMEIL BEY, DIRECTEUR

Les Foires ou Mouleds de l'Islam^{*}

Les Patrons des Mouleds ou L'Hagiographie dans l'Islam

Organisation hiérarchique

A la mort du fondateur d'une confrérie, la grand'maîtrise échoit généralement à l'aîné de ses enfants, et s'il ne laisse pas de postérité, à son disciple de prédilection, qu'il aura choisi de son vivant. L'un ou l'autre s'appellera le Calife, en arabe « al khalifa », ce qui signifie « successeur » car il perpétuera sa personne et sa règle. Il sera « son visage et sa langue » (1).

* Voir la Revue N°s 6-7, Mai-Juin 1921, et N°s 3 et 4, Février et Mars 1921.

(1) Paroles de Ben Abderrahman, fondateur des Ralmaniya à ses adeptes à son lit de mort, à l'occasion de la transmission de ses pouvoirs à Sidi ben Issr el Maghrabi (V. Rinn, cité par le R.P. Petit, loc. cit.)

En toute hypothèse, le Califat est héréditaire, et si celui qui en a été investi soit « ab intestat » soit « jure sanguinis » décède à son tour sans avoir de progéniture, sa succession sera dévolue à la personne de son choix, et ainsi de suite. Quelque fois il advient que le Calife est surpris par la mort avant de pourvoir à la vacance qu'elle entraîne. Dans ce cas, la société, privée subitement de son chef, se trouve fatalement acculée à l'effritement et à la disparition.

Contrairement à la croyance chrétienne qui n'admet pas que le pouvoir médiateur exercé par un saint de son vivant soit transmissible à ses descendants, les Confréries musulmanes attachent à la personne de leurs chefs les attributs surnaturels du fondateur et qui se ramènent à deux : la « baraka » et le « tassarof » : c'est la faculté d'agir à son gré, de disposer librement des forces de la nature. Double don qui confère une noblesse spirituelle de beaucoup supérieure à la noblesse du sang, et qui assure à l'autorité des chefs l'obéissance la plus aveugle et à leur personne un respect absolu, quelque scandaleuse que soit par ailleurs leur conduite privée. Un jour, au lendemain d'une procession religieuse, un novice demandait à son maître en ma présence : « Pourquoi, donc, maître, certains de nos cheikhs, une fois leurs dévotions accomplies, ne craignent pas de transgresser la loi divine en se fourvoyant dans les lieux mal hantés ? Peuvent-ils dans ces conditions prétendre à notre vénération ? » Et son interlocuteur de répondre incontinent : « Mon fils, tu as raison de te scandaliser. Mais ceci n'empêche pas cela. Les mauvaises actions dont le châtement viendra à son heure ne frustreront pas leur auteur des égards auxquels lui donnent droit les attributs inhérents à sa dignité. »

C'est par la retraite, le jeûne et la prière, qu'un Calife se prépare à l'élection de son héritier spirituel. Puis, au jour fixé pour la cérémonie, il convoque ses ouailles et leur déclare qu'après avoir longuement consulté le Prophète, il lui a plu de nommer un tel pour présider aux destinées de la Confrérie après sa mort, et séance tenante, son choix est ratifié, et un acte de nomination dit « idjaza » (licence) rédigé. Le Cheikh el Islâm est tenu de le ratifier.

En Egypte, depuis Mohamed Ali, le Gouvernement a créé une personnalité plus haute encore que celle de Calife, avec résidence au Caire. Le « Cheikh Machayekh el Touroq » (cheikh des cheikhs des voies), tel est son nom, étend son autorité sur les chefs de tous les Ordres religieux indistinctement du territoire égyptien. S'il sanctionne très souvent et sans difficulté l'élection de l'un d'eux, il lui arrive parfois d'y pourvoir de sa propre initiative, et son « tacrir » (rapport) a remplacé la « idjâza » (1).

Cette centralisation des pouvoirs en a entraîné une autre : le groupement par ville des représentants respectifs des confréries sous la houlette de l'un d'eux, habituellement le doyen d'âge, qui, sous le nom de « Cheikh es segâda » (cheikh des adorateurs) a remplacé dans le rouage social le « Naib » provincial, substitut du Calife. Son rôle a quelque analogie avec celui du provincial et du visiteur de nos congrégations chrétiennes, rôle de contrôle d'inspection et de contrôle des méthodes scolastiques. Dans des tournées périodiques, il prête l'oreille aux doléances des subalternes contre les supérieurs qu'il peut révoquer en cas d'urgence, sous réserve de la sanction de l'autorité suprême, il recueille aussi les cotisations, de la même façon que les curés Orientaux ramassent la dime patriarcale ou épiscopale, dite par les Syriens « nouriyeh » et par les coptes « sarha ».

Le Cheikh Suggâda en Egypte, et le Naib ailleurs ont sous leur direction dans les principales localités des « moqadem » (préposés) qui correspondent à nos supérieurs ou recteurs locaux, et qui recrutent les nouveaux adhérents, et desquels dépendent les « ikhouâm » (frères), et les « mourid » (postulants), Le Moqaddem enseigne la doctrine de l'Ordre, reçoit le serment de discrétion et d'obéissance. Il révèle aux fraîches recrues les particularités du Rituel, et quand il n'est pas envoyé en mission, il fixe sa résidence dans une mosquée privée, appelée « zaouiya ».

(1) Le dignitaire actuel se nomme Es Sayed Abdel Hamid effendi el Baqri, et a été pourvu de sa charge par ordonnance khédiviale du 15 Mars 1912. Il est en même temps, en sa qualité de descendant de « Abou-Bakr », le chef de la maison des nobles, « naqib al ashraf ».

Il est élu par les frères qui présentent le candidat au Naib en tournée, et confirmé dans sa dignité par l'autorité suprême.

Deux fonctionnaires dits respectivement « naqib » et « raq-qab » sont les agents du « Moqaddem », le premier comme vicaire, le second comme intermédiaire entre lui, les frères, et le grand Maître. A côté d'eux fonctionne un « wékil », sorte d'économiste chargé de l'administration financière.

On compte aussi de plus humbles emplois, tels que, par exemple, ceux de « naqib er riçàla » (messenger, courrier), « naqib es seggàda » (le porteur du tapis sur lequel se prosterne le Supérieur pour l'office), « naquib el cahwa » (celui qui prépare le café lors des réunions conventuelles), « naquib el oma » (l'échanson), « naqib ech chama' », « naqib el zeit », sortes de bedeaux chargés du luminaire. Les « hamalet el mabàkher » (thuriféraires), les « hamalet al a'alàm » (porte-étendards), les « maddàh » et « cassàd », chantre et lecteur, complètent le cadre des fonctionnaires subalternes, très enviés, malgré son infériorité, et ceux qui s'y inscrivent se sentent réellement pénétrés de l'importance de leurs fonctions, de même que partout dans le monde l'on considère comme une honneur insigne de servir un prince comme palefrenier ou cuisinier. Il faut voir leur démarche lente et majestueuse dans les défilés processionnels, et comme leurs visages s'épanouissent d'aise et de fierté.

Au moins une fois l'an, les Moqqadem ou Méchayekh — Seggàda se réunissent en une assemblée plénière dite « hadra » (présence), rappelant un peu nos chapitres, et où le Grand-Maître qui les préside confère avec eux de la situation et de tout ce qui a trait à la bonne marche des affaires. Puis il leur remet des mandements pastoraux à l'adresse des ouailles dont il stimule le zèle et soutient la constance, en accompagnant ses missives de la « baraka », et d'une provision de chapelets bénits et d'amulettes.

Rentrés chez eux, les doctes membres de l'assemblée convoquent à leur tour en une réunion dite « djàlala » (littéralement majesté), ou « zarada » (maille) les frères, auxquels, après des agapes copieuses, ils rendent compte des décisions de la « hadra » et donnent lecture du mandement, et une col-

lecte clôture la séance, suivie d'une vente à l'encan des chapelets et amulettes à des prix souvent inabordables.

C'est au sein de ces conseils que s'accomplit le rite d'admission des postulants.

Je passe à présent à un sujet non dépourvu d'intérêt : le pouvoir judiciaire des chefs religieux :

Du pouvoir judiciaire des chefs

La juridiction des supérieurs des Communautés religieuses ne se cantonne pas seulement dans le domaine exclusivement spirituel, mais s'étend aussi aux choses terrestres où, en matière judiciaire surtout, elle trouve un riche aliment à son activité, à laquelle n'échappent ni les initiés ni les profanes.

Une telle compétence était reconnue aux seigneurs et abbés de la féodalité, et à un moment donné jusqu'à une époque relativement récente, les Monastères de Syrie se l'attribuaient à l'égard de leurs ressortissants.

Pour être portés devant le Forum des Confréries, et recevoir une solution, les litiges suivent une procédure déterminée, et les sentences qui les vident ne restent pas lettre morte, parce qu'elles disposent d'un moyen de coercition formidable, l'excommunication, qui, sans épargner personne, frappe indistinctement maîtres et serviteurs, humbles et puissants du jour.

Le Magistrat unique qui siège est loin de ressembler à un Juge de paix, ou à un arbitre auquel les parties soumettent de leur propre gré ou d'un commun accord leurs différends. Il rappelle plutôt un Tribunal d'Inquisition qui fonctionne envers et contre tous, et qui oblige les plus revêches à comparaître à sa barre.

Comme dans les procès ordinaires, le mécanisme judiciaire comporte d'abord un exploit d'ajournement sous forme de supplique verbale ou écrite adressée au Cheikh qui fixe la date de la comparution des parties et les envoie citer. Puis c'est l'audience. Les adversaires sont en face l'un de l'autre, chacun flanqué de ses témoins. Celui-là réclame ou accuse, celui-ci conteste ou se disculpe. Et l'on passe aux dépositions, et les débats sont clos.

Publiquement, pas à huis clos, le Juge délibère. Mais,

dira-t-on, un délibéré suppose généralement un concours de plusieurs magistrats. Je n'en disconviens pas. Pourtant, en l'espèce, c'est toute l'assistance qui est admise à y participer. Pour se conformer en effet à la règle tracée par le Coran dans le cas de décisions sérieuses à prendre (1), et pour n'être pas taxé de partialité, le Cheikh consulte les personnes présentes, érigées pour la circonstance en Jury, ou si l'on aime mieux, en Chambre de Conseil. Et ce n'est qu'à la suite de cette consultation qu'il prononce son verdict, la peine capitale? jamais, les peines corporelles? non plus, car, le chapitre « Crimes », il n'est pas compétent à en connaître, et alors? Une amende, toujours en nature, un mouton, un veau à égorger et à manger en commun, ou à donner aux pauvres, quelques mesures de froment ou de maïs. Et quoi encore? Je vous le donne en cent, en mille, vous n'y êtes pas? Eh bien, et c'est du reste la peine habituelle, quelques ardebs (2) de vent, de moustiques, quelques « kéla » de puces ou de teignes...

Si le condamné est un indigent, sa peine consistera en une offrande en rapport avec son état, s'il est riche, il acquittera ration double, et en sus de ce qui a été spécifié, il devra faire l'apport de deux buffles.

Parfois, à l'issue du délibéré même, de braves gens interviennent auprès du Justicier en vue de rapporter ou de commuer la condamnation éventuelle, mais ils n'y réussissent qu'avec peine. En attendant rien que la perspective de devoir fournir vent, puces et moustiques hante l'imagination de certains naïfs comme un horrible cauchemar, et la perplexité qui les torture de ce chef frise l'épouvante que leur inspirerait la vue du Bourreau en personne.

De grâce, il n'y en a jamais, à proprement parler. De commutation, d'atténuation, oui, et elle se résout d'ordinaire en des agapes, ou bien en un festin exclusivement réservé aux malheureux. Dans les deux cas, le repas s'intitule « oualimet el

(1) Le Coran, comme on sait, a préconisé le Gouvernement constitutionnel.

(2) L'ardeb est une mesure de capacité valant 198 litres et la « kéla » en est la 1/12^{me} partie.

solh », (le banquet de la paix), et le Justicier de tout-à-l'heure devient de par la volonté ou plutôt de par le désir de l'assemblée consultative, un Juge conciliateur.

Chez les « Chazeliya », dont le fondateur incarnait la mansuétude, la grâce est chose plus aisée. Et il suffit qu'avant le jugement, il se trouve un homme de cœur dans l'assistance, qui s'écrie : « Al Fateha lé ahl es salàh ! » (la Fateha pour les gens de biens !), pour que le cours de l'instance s'arrête soudain. Tous se lèvent alors, et récitent la Fateha, après quoi l'inculpé est renvoyé des fins des poursuites, sans autre forme de procès. Mais, malheur à qui n'a pas la bonne fortune de rencontrer un intercesseur, c'est alors qu'il est réellement coupable. Il est tenu vaille que vaille, à exécuter le verdict. Sinon, il est exclu de la Communauté des hommes, il est mis à l'index, excommunié, et comme s'il personnifiait la peste ou la gale, il devra subir l'isolement, et personne n'osera plus lui parler, le regarder, traiter avec lui, l'approcher, ou lui rendre n'importe quel service. Il ne sera plus qu'un objet de honte et de réprobation.. A moins que, ce qui advient, et plus souvent qu'on ne le pense, le Cheikh ne veuille bien le prendre en pitié, et lui pardonner. Ce traitement de rigueur frappe aussi les réfractaires qui font la sourde oreille à la citation en justice. Mais je doute fort qu'en l'état des mœurs, il trouve encore son application.

Il y a quelques années, à Mit el Qommos, en Daqahliyah, un individu s'était rendu coupable de voies de fait sur un des membres d'une Confrérie, lequel se hâta d'en porter plainte à son Supérieur, le Cheikh Hagazi Ali Megahed, calife de la petite « voie » de Sidi Megahed. Après une instruction en bonne et due forme, l'agresseur fut condamné à une de ces peines déjà spécifiées, puis on lui fit grâce de tout, sauf des moustiques. D'où grand embarras pour le condamné, parcequ'il lui fallait de ces insectes charger des sacs. Il tenta maintes démarches auprès des personnes charitables qu'il connaissait, et put à la longue et par leur entremise forcer la main au Cheikh qui consentit à remplacer l'amende par la fustigation. Loin de le rassurer, cette commutation l'effraya, mais il était du moins en mesure de la subir. Tremblant comme une feuille, l'individu vint s'é-

tendre à plat ventre près de l'un des angles de la mosquée, et de son chapelet le Cheikh lui administra quelques coups, en vérité assez légers. Ayant purgé sa peine, il regagna son domicile, d'où il ne devait plus sortir, car, un mal terrible le terrassa sur l'heure. Au bout de 14 mois de souffrances, il fit appel à la « baraka » du Cheikh auprès duquel il avait dépêché un exprès chargé d'un message ainsi conçu : « Maître, priez allah pour qu'il me repose de mon mal et me rende mes forces. Et il agréera votre prière ! ». Et le Cheikh, fronçant le sourcil, dit au messager : « Va lui annoncer que dans trois jours il reposera ! ».

Et de fait, au terme fixé, le malade reposa... en paix !

On s'explique que, dans ces conditions, le chef d'une confrérie religieuse jouisse, notamment dans les campagnes, d'un prestige moral sans égal. On le vénère, on le craint, et tout le monde soupire après son amitié, et recherche son alliance ou son voisinage.

Mode d'enrôlement

Deux phases partagent les formalités de l'enrôlement : « al 'ahd » (le pacte) et « al talquin » (l'initiation), qui font pendant au « noviciat » et à « la profession » des Congrégations chrétiennes.

Celui qui désire être reçu dans une Confrérie musulmane commence par rendre une visite au Cheikh, qui lui impose un stage plus ou moins long durant lequel le postulant apprend ses devoirs essentiels de religion et de morale et en même temps les moyens de les pratiquer. Chez les « Kheḥouatiya » (1) la période d'épreuve dépasse parfois deux ans, et comme dans nos Ordres religieux, le postulant est soumis à certaines fonctions des plus humbles vis-à-vis des initiés et des chefs.

Le cérémonial en usage chez les « Khaderiya » offre une

(1) Omar el Khelouati, mort à Césarée de Syrie en 800 (1397) en a été le fondateur. Ses disciples comme lui s'appelèrent « khelouatiya » parcequ'ils vivaient dans la retraite, dans des sortes de cloîtres comme des cénobites. Près du Caire, à Demerdache, un couvent en héberge un grand nombre, surtout aux approches de la fête patronale de Cheikh el Demerdache, titulaire de la mosquée de ce nom.

analogie frappante avec celui de nos Congrégations. Après s'être purifié, ce qui équivaut à la réception du sacrement de la Pénitence, l'aspirant récite sept fois la « Fateha » et le « Souret el ikhlàs », puis va s'asseoir devant le Cheikh qui lui prend les mains (2) et lui dit : « Au nom du Dieu clément et miséricordieux (1 fois), qui pardonne (7 fois), Je crois en Dieu, à ses Anges, à son Livre, à son Envoyé, au jour du Jugement, à ses bienfaits, aux malheurs dont Il nous afflige, à la résurrection après la mort (1 fois). Et l'aspirant de répondre : « Je suis musulman, et je reçois la confirmation dans mon culte et dans ma foi. Je me purifie de tous mes péchés par un repentir sincère. Je répudie l'hérésie et tout ce qui est de nature à m'y conduire ! ». Et il ajoute : « Il n'y a de Dieu que le Dieu un, et j'atteste que Mohamed est son serviteur et son apôtre. C'est de Lui que je reçois l'admission dans la « voie ». Je me pare de la coiffure qui en est le symbole ».

« Je fais le serment de fidélité entre les mains du docte et m'engage à observer les lois divines et éclatantes, à accomplir tous mes actes en vue de Dieu, à accepter tout ce qu'il lui plaira de m'envoyer, et à le remercier des épreuves dont il m'accablera ! » Alors, prenant la parole, le Cheikh se proclame le disciple de Celui qui l'a investi, et donne l'énumération totale ou partielle de ses prédécesseurs dans le gouvernement de la Confrérie. Il récite ensuite ce passage du Coran : « Ceux qui te proclament » jusqu'au verset « Grandement », et clôture par la « Fateha ».

Et afin de s'assurer si le novice connaît parfaitement ses obligations, il lui fait subir un interrogatoire résumé dans un catéchisme où l'on insiste sur l'observance rigoureuse des règles de l'Ordre et la soumission sans réserve à la volonté du Supérieur.

L'épreuve terminée, le Cheikh coupe au moyen de ciseaux deux cheveux au dessus du front, en disant : « Mon Dieu, coupez ainsi ses pensées personnelles, protégez le contre la désol-

(2) Chez les « Sa'adiya » le cheikh remet au novice un fruit mouillé de sa salive. Chez les « Naqhibandiya » l'admission est laissée à la discrétion du sort (al istikhâra).

béissance, raffermissez-le dans la Religion de l'Islam ! » Et lui plaçant un turban sur la tête, il ajoute : « O mon Dieu, parez-le de la couronne de la vertu et du bonheur ! ». Et ce n'est pas encore fini. Car, il le revêt d'un manteau, lui passe une ceinture aux reins, et le lie à l'un des assistants. Lui présentant ensuite une coupe qu'il tend à ses lèvres, il récite ce passage du Coran : « aujourd'hui je vous ai confirmé dans votre foi, etc., jusqu'aux mots « votre religion ».

Et après une prière d'actions de grâce, au cours de laquelle il répète deux fois la « Fateha » et 22 fois le « Souret el Ikhlàs », le postulant serre la main au Cheikh et à tous les assistants, et ainsi il a reçu le pacte. Depuis cette date, le réceptionnaire doit mener une conduite exemplaire, et s'abstenir de toute mauvaise action qui entacherait le bon renom de la Confrérie.

C'est pourquoi les Orientaux avisés l'agrèent de préférence à tout autre dans leur domesticité, parcequ'il les volera moins. Que de fois ne m'est-il pas advenu de l'expérimenter, et quand je complimentai un serviteur sur son honnêteté relative, de recueillir cette réponse laconique : « Ana ouakhed'abd ! » (J'ai reçu un pacte !).

Le « talquîn » suit le « ahd ». C'est l'initiation, et le cheikh révèle au nouveau profès le rituel de la Confrérie, dont je vais parler. Cette formalité qui ne comporte aucune cérémonie spéciale consiste en une série de séances ou leçons.

En tous cas, par le fait même de la prestation d'el'ahd, le réceptionnaire est définitivement agrégé à la Société.

Les exercices du Rituel

L'initiation ouvrant au postulant les portes du sanctuaire, il prend rang désormais dans la catégorie des Frères (ikhouân), et de nouveaux devoirs lui incomberont, se rapprochant assez de ceux que l'ascétisme chrétien désigne sous l'expression générale de « moyens de perfection ».

Il en est d'un caractère universel, comme l'esprit de renoncement, le mépris de la souffrance, la charité, et par dessus tout l'obéissance passive. « Etre entre les mains du Cheikh comme le cadavre entre les mains du laveur », telle est la for-

mule qui la résume, et qui évoque de saisissante façon le fameux « perinde ac cadaver » de la Compagnie de Jésus.

Il en est d'autres d'une portée plus restreinte, telle que la « kheloua » (retraite), strictement observée par les « khelouatiya », et qui consiste à s'isoler dans une cellule loin de sa maison, pour y réciter de longues litanies en répétant à l'aide de chapelets à mille graines, 10000, 20000 et 30000 fois, selon le cas, le nom d'Allah, ou quelques-uns de ses attributs. La retraite imposée est parfois de quarante jours, plus souvent de trois. Pour nourriture un peu de riz et un verre d'eau sucrée, absorbée au coucher du soleil. Cinq fois par jour, le retraitant quitte son isolement pour vaquer aux prières rituelles en commun. Avec le monde extérieur il ne correspond que par signe ou écrit, et à celui qui par mégarde lui adresserait la parole, il répond généralement par cet aphorisme : « Il n'y a de Dieu que Dieu ! » (1).

Mais l'exercice le plus important du rituel, à part les processions qui n'obligent pas tous les frères, est à coup sûr le « zikr » (souvenir, mention, invocation), qui constitue la base de l'entraînement mystique, grâce à la répétition effrénée d'une ou plusieurs invocations très courtes, d'un verset du Coran, d'un fragment de verset, des attributs ou du nom de Dieu.

La formule du « zikr » est un signe, un mot de ralliement, comme le salut maçonnique.

Dans le « zikr » on distingue le « zikr el awqàt » (des heures), qui se récite après chacune des cinq prières obligatoires, ou au moins deux fois pendant une demie heure, et le « zikr el galàla » (2), plus solennel dans ses manifestations, à cause de la formule « la ilàha ill Allàh » (il n'y a de Dieu que Dieu) qui en constitue le thème. Aussi est-il réservé aux réunions du Vendredi et des fêtes commémoratives.

Il s'inscrit à la première page du Bréviaire des Confréries, et se chante habituellement le soir, après le crépuscule, tantôt dans la zaouiya du Cheikh, tantôt dans un sanctuaire, et plus

(1) E. W. Lane, p. 251.

(2) Ce mot signifie grandeur, majesté, et s'applique couramment au saint nom de Dieu.

souvent au domicile d'une notabilité affiliée à la « Voie », laquelle, soit en exécution d'un vœu, soit par pure dévotion, assume à sa charge les frais de la soirée.

Il ne faut pas confondre le « zikr » avec la « khatma », qui consiste dans la récitation exclusive de quelques sourates du Coran, à l'occasion des anniversaires, des visites des cimetières, et de certaines fêtes privées, et ce sont des lecteurs ou même des lectrices aveugles, appelés « Foqaha », qui y président.

Je n'entreprendrai pas ici la peinture de la cérémonie si étrange du « zikr ». Des pinceaux plus experts que le mien m'y ont déjà devancé et y ont excellemment réussi ; je me rabattrai par contre sur un côté encore inexploré, en décrivant les préparatifs et la réglementation de la pieuse réunion, de préférence chez les « Chazeliya », parce que leur Ordre, ainsi que je l'ai dit, est le plus répandu dans le pays.

Dans l'après-midi du jour où le « zikr » doit être célébré, le vicaire, ou si l'on veut, « naqib », se ceint la taille d'une écharpe de soie ou de laine lisse, verte sur un tiers et blanche sur les deux autres, en en assujettissant les deux extrémités autour de ses épaules à la manière des bretelles, et s'en va, de la part du Cheikh, porter à la connaissance des frères de la localité où et quand ils auront à se réunir.

Après le coucher du soleil, tous ont répondu à l'invite. Groupés autour de leur père spirituel, ils gagnent processionnellement et avec pompe le lieu désigné pour la célébration du « zikr ». Un « naqib » déploie un étendard, un autre agite un encensoir. Deux autres tiennent par les bouts une planchette percée de vingt à trente trous où s'engage un nombre égal de bougies abritées par des globes ou des tulipes en verre, et les processionnaires, les yeux fixés chacun sur un exemplaire d'une des œuvres les plus remarquables du fondateur de l'Ordre égrènent une succession de poèmes avec un rythme nasillard et tapageur. Arrivés à destination, ils se recueillent un moment pour réciter en chœur la « Fatcha », que j'ai mentionnée à diverses reprises, et qui n'est autre que le premier chapitre du Coran, libellé ainsi :

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Louange à

Dieu, Maître de l'Univers, le clément, le miséricordieux, le Maître du jour du Jugement. C'est Toi que nous adorons, c'est de Toi que nous implorons l'assistance. Guide nous dans le droit sentier, le sentier de ceux que Tu as comblés de Tes bienfaits, qui n'ont pas mérité Ta colère, et ne sont point des égarés » (1).

Après avoir marmotté la « Fateha », les Frères s'assoient, silencieux, pénétrés déjà de la grandeur de l'office que sous peu ils vont entamer. Un « naqib » sert le café, en commençant par le Cheikh, mais seulement après avoir invité les assistants à réciter la « Fateha » pour le Grand-Maître défunt. A-t-il fini sa tournée, il renouvelle l'invite, cette fois en l'honneur du Calife ou de son représentant. Puis, une table basse, chargée de mets divers, est dressée autour de laquelle l'on s'installe en rond, et le repas débute et finit par la « Fateha », de même que dans les Presbytères et monastères chrétiens l'on récite avant de manger le « Bénédicite » et quand on a fini les « Grâces ».

Encore un second tour de la liqueur noire, et tous se lèvent pour former cercle autour de la planchette aux candélabres. Encore la « Fateha », suivie de la psalmodie d'un poème, œuvre du Fondateur, et les préludes du « Zikr » sont terminés.

Et aussitôt, sans aucune transition, une voix retentit, scandant ce verset Coranique : « Or, sache qu'il n'y a de Dieu que Dieu ! » dont elle décapite, immédiatement après, les trois premiers mots, pour ne conserver que cette proposition : « il n'y a de Dieu que Dieu, La Ilâha ill Allâh » que les frères répètent en chœur avec un furieux entrain, tandis que, en guise d'accompagnement, une jolie voie module des stances, au

(1) Cette oraison, on la trouve à chaque pas, dans les diverses manifestations de la vie religieuse et même civile des Egyptiens. Elle inaugure les exercices de piété, prélude à la passation du contrat de mariage, engage la parole donnée, scelle les actes de disposition de la propriété, confirme les pactes, réconcilie définitivement les adversaires jusque là irréconciliables, remet les peines, efface les rancunes et le désir de vengeance, crée les amitiés et les alliances, et en mot, solennise et sanctifie tout ce qu'elle touche.

Au point de vue exclusivement religieux, on pourrait la comparer à notre « Pater ».

son des tambourins et des musettes. L'air, d'une monotonie énervante, pourrait se reproduire ainsi :

D'abord grondant comme des ondes courroucées, le chœur s'élève crescendo, mugit, hurle, puis s'apaise, s'essoufle, halète, pour expirer en un saccadement ininterrompu de sons cavernaux, qu'à distance on confondrait aisément avec des quintes de toux sèche et étouffée, car l'on ne perçoit plus que cette consonnance : « Ha, Ha-Ha! Ha-Ha! ». De cent à deux cents fois, le chœur exhale la profession de foi musulmane, et ce n'est pas tout. Vient ensuite l'énonciation des sept noms d'Allah : « Allâh ! Hou ! Qaiyoûm ! Haiye ! Haq ! Qaha ! Ghaffâr ! » (Dieu, Lui qui est (1), Qui existe par lui-même, Vivant, Vérité, Qui pardonne).

Chaque nom est répété des centaines de fois, scandé par des battements de mains, et des balancements de tête, rythmés comme ceux d'une pendule. Parfois cette gymnastique aboutit à des attaques d'épilepsie, fait écumer la bouche, produit le vertige, mais personne n'y prend garde, bien mieux, on envie le sujet qui tombe dans cet état, l'état extatique par excellence.

Très tard dans la nuit prend fin la séance, et c'est alors une suite interminable de « Fateha » requises successivement pour le Cheikh, les dignitaires, les frères, les bienfaiteurs, etc.

Chez nous, n'avons-nous pas également l'usage de réciter un « Pater » ou un « Ave » pour un tel ou une telle, et à telle intention ?

En dehors du « zikr », le Rituel comporte d'autres oraisons qui sans être d'obligation, sont vivement recommandées par les autorités religieuses. Ce sont l'« ouerd » (littéralement accès), invocation inventée par le Fondateur ou ses successeurs, et qui, chez les « Almadiya », par exemple, consistera à réciter pendant sept soirs consécutifs, mille trois cent soixante fois un court verset du Coran, et le « hezb » (chapitre du Coran), sorte de bréviaire d'une longueur démesurée, et se composant de versets ou de chapitres du Livre sacré. Chez les « Sa'adiya », le « hezb » est formé par le groupement de quelques noms de Dieu, et sert d'office préparatoire au « zikr ».

(1) En hébreu Iehoua, Jehovah.

Alimentation de la Caisse Sociale

La Finance des Associations religieuses est alimentée par quatre sources: la « sadaqa », la « ziàra », la « hediya », le « gheffar » ou le « nàdr », autant de formes de l'offrande.

La « sadaqa », c'est l'aumône proprement dite, l'obole donnée au besogneux par charité, et en cela, parceque facultative, elle se distingue du « zakàt », l'aumône prescrite par le Coran, La « Sadaqa » consiste aussi dans l'hospitalité, dont l'exercice est pour tout bon musulman un devoir sacré.

Tout autre est la « Ziara » qui, signifiant, au propre, « visite », visite d'un disciple à son maître spirituel, ou d'un fidèle au tombeau d'un saint, veut dire dans le langage populaire « offrande », et c'est en effet le but principal de la visite. Elle signifie aussi présent. Ainsi on dit couramment en arabe, quand, par exemple, une mère va visiter pour quelques jours sa fille mariée : « elle lui a porté la ziara », c'est-à-dire, des cadeaux.

Facultative pour les simples fidèles, la « ziara » est obligatoire pour les membres d'une confrérie, et représente la cotisation.

La « hadiya », (présent), est plutôt une taxe exceptionnelle, participant de la nature d'un pourboire, mais en différant par le but.

Dans le langage coranique elle consiste en une offrande expiatoire, une amende en argent ou en nature versée par le postulant lors de son initiation ou quand il a commis une infraction à la règle, un manquement à ses devoirs. Elle est toujours imposée à un sujet qui demande à rentrer dans un Ordre après l'avoir quitté.

Le « gheffar » revêt aussi à peu près le même caractère. En vertu d'une tradition assez répandue notamment chez les Khelouatiya, tout coupable d'un péché grave, en fait au cheikh l'aveu très vague, et il lui suffit d'indiquer les motifs généraux du repentir et de verser une abondante offrande pour que le pardon « al ghofràn » (de là le mot gheffar) lui soit octroyé. L'entourage du cheikh saisi à mots couverts de l'objet de la dé-

marche s'engage à garder sur le délit le plus inviolable silence.

La « nadr », se traduit littéralement par vœu et correspond à l'ex-voto. C'est parfois une somme d'argent, plus souvent une offrande en nature, par exemple, des pièces d'étoffe que l'on porte au tombeau d'un saint ou que l'on attache à la grille de son mausolée, en exécution d'un vœu. Quelques fois, on s'engage à jour fixe à égorger en l'honneur du patron un bœuf ou un mouton, et au festin sont conviés les membres de l'Ordre auquel appartient l'auteur du vœu.

Conclusion et Rapprochement

En somme, la confrérie musulmane n'est qu'une reproduction tronquée de l'Ordre monastique chrétien. Si çà et là elle présente certains traits de ressemblance, elle s'en sépare quant au fond de la doctrine, à l'organisation, et aux pratiques par des différences essentielles, les mêmes qui distancent la religion chrétienne de la religion musulmane. Ce n'est point le cénobitisme proprement dit, puisque ni le célibat ni la pauvreté n'y sont obligatoires. Les frères sont en grande majorité mariés, exercent toute sorte de métiers, ne vivent généralement pas en communauté. Pour tout dire, ce sont des laïques tertiaires. Et plus volontiers encore, assimilerais-je leur institution aux « Confradias » d'Espagne, confréries si nombreuses à Séville, et dont la création remonte précisément au XIV^e siècle, c'est-à-dire, à une époque à peu près contemporaine de l'éclosion des principaux Ordres musulmans. De 15 à 20 au début, on en comptait déjà 30 lors du transfert de Nuestra Senora de los Reges, patronne de la cité andalouse, et près de 40 en 1621. Depuis le nombre s'en est accru jusqu'à 65 au moins, et la progression eût été indéfinie, si l'agrément des autorités épiscopales et municipales n'était devenue une condition indispensable. Et aujourd'hui, quand une « confrérie » est autorisée à voir le jour, son administration, bien qu'elle soit confiée à un conseil qui gère les fonds et se prononce sur les demandes d'admission, ne cesse, dans ses actes, de relever du contrôle des Evêques et du Pouvoir séculier.

Il advient à certaines « confradias » d'être essentiellement

plébéiennes ou patriciennes, alors que d'autres restent corporatives comme les « Cigareras », ou les « Panaderos », mais la majorité comprend les éléments les plus divers de la nation, qui, tous, même les princes du sang royal, se confondent dans les grandes cérémonies rituelles, sous le même costume.

Les « Confrades » ou « Hermanos » (confrères et frères) se partagent en deux classes, celle des donateurs, et celle des membres actifs, qui, seuls, défilent comme pénitents (nazarenos) dans les processions, et se chargent des quêtes en certaines occasions.

Aucun vœu ne les lie, et ils ne sont pas astreints au célibat.

N'est-ce pas la Confrérie musulmane, dans ses grandes lignes au moins ? Et quoi d'étonnant ? Chrétiens et Musulmans ne voisinèrent-ils pas pendant des années et des années en l'Espagne méridionale ?

ELIE SIDAWI

Poésies

Nous rêvions

Reprends-tu le serment que ta lèvre amollie,
A l'insu de ton cœur, me fit spontanément ?...
Je demeurais sceptique et me disais folie,
De croire, dans un rêve, à l'amour d'un moment.

Nous rêvions, n'est-ce-pas ?... La brise printanière
Qui portait sur son aile un parfum de forêt ;
Le souffle caressant qui montait de la terre :
Le baiser velouté d'une nuit sans regret ;

Le ruisseau qui fuyait pressé, dans un murmure
Monotone, et suivait son cours harmonieux ;
Le rossignol fervent qui chantait la nature,
A l'amante rebelle aux appels amoureux :

Et la lune, féérique, inondant la vallée
Et les monts orgueilleux de ses rayons d'argent ;
Le soupir prolongé d'une âme inconsolée,
Que ta lèvre a calmé d'un baiser, d'un serment ;

La rose, le lilas, le lys et la pervanche,
Le myrte, les buissons enchantés dans la nuit ;
Et mon cœur douloureux et le tien qui s'épanche,
En vœux ardents, ne sont qu'un rêve qui s'enfuit...

N'étions-nous pas, tous deux, penchés à la fenêtre ?...
Je sentais ton haleine et ton corps me frôlait.
Tu jurais de m'aimer, en me trompant peut-être,
Tandis que, dans le ciel, une étoile filait.

Ainsi donc nous rêvions !... Mais je revis ce rêve ;
Le bonheur, fugitif, est plein d'illusions,
Il s'envole empressé dans la nuit qui s'achève,
Et je reste surpris de dire : « Nous rêvions » !...

FOUAD ABOU-KHATER.

L'Amour sur les Cimes

ROMAN INÉDIT

(Suite).

XIII

Reportons notre pensée vers Irène et Joseph Bonifer, escaladant la montagne, avec leurs guides.

La sportswoman allait devant, comme l'on va lorsqu'on est belle, qu'on possède des jambes agiles et faites au tour, un fond de gaieté inépuisable et toute la vie devant soi pour se divertir.

Le savant la suivait pas à pas, ainsi que le toutou suit son maître, le cœur confiant et l'œil en extase.

Heureux ? Il l'était comme un roi et se sentait léger comme une plume, d'avoir semé la troupe des joyeux grimpeurs et surtout le poète, sa bête noire. Maintenant, seul avec la Sirène, sa timidité coutumière s'enfuyait soudain, il parlait, se grisait de sa propre voix, avec l'allégresse volubile du muet qui, tout à coup, recouvre la parole :

— Tel que vous me voyez, disait-il à Irène, j'ai passé la plus belle partie de ma jeunesse dans un sombre entresol de la rue Cassette, assis sur un fauteuil nain, entre un père et une mère, fort excellents, sans doute, mais vieux et chagrins, moi qui n'aimais que la vie de plein air !

— C'est donc ça, disait-elle, en vous voyant dans le train, je m'étais dit, tout d'abord : celui-là a été élevé dans un bas de buffet, cela saute aux yeux !

— Oui, cela doit se voir, c'est l'empreinte ineffaçable, disait-il en souriant.

— Alors vous êtes satisfait de m'avoir suivie sur la montagne ?

— Plus satisfait que je ne puis dire !

— Eh bien tant mieux ! Il m'eût été pénible, au fond, de vous imposer

¹ Voir la Revue N 1 à 10, 1921.

corvée pareille. Je ne suis pas aussi mauvaise que j'en ai l'air, vous savez ! ajoutait-elle, doucement gouailleuse.

— Oh ! Mademoiselle. votre air est charmant, balbutia-t-il, tout-à-fait charmant.

Et soudain, laissant le flux de son admiration déborder sans contrainte :

— Existe-t-il au monde un homme assez abandonné des dieux pour penser qu'il se sacrifie lorsqu'il a l'honneur de vous accompagner ?

Cette phrase de longue haleine, farcie de sous-entendus amoureux, ne troubla point Irène. Elle resta souriante et détourna la tête pour admirer le paysage.

Alors Bonifer en hasarda une seconde, plus compromettante encore :

— Je vous demanderais de croire que je ne suis pas cet homme-là. . . .

Elle lui jeta un regard étonné, en murmurant avec malice :

— Vous venez déjà de me le dire, Monsieur Bonifer.

— Il est certaines pensées, certains propos, dont on ne se lasse pas. . .

— Je le vois bien, dit-elle, mais je ne pouvais me douter à quel point vous étiez complimenteur.

— C'est que vous encouragez ma franchise. . . j'étais prisonnier entre les fortes murailles d'une geôle douloureuse : la timidité. . . votre indulgente bonté a brisé mes chaînes.

Il s'arrêta net, craignant d'en avoir trop dit, ou d'en avouer encore davantage.

— La timidité, dit-elle, est une maladie véritable, qui m'a toujours épargnée, Dieu merci. Je vous félicite d'avoir vaincu la vôtre, d'ailleurs ce serait tellement sot d'être timide avec moi ! Vous voyez comme je hais la pose !

— Joseph s'écria avec feu :

— Une poseuse et vous sont éloignées de dix mille lieues ! . . . Cependant vous charmez sans y prendre garde. . . Simplicité adorable. . . Comme il convient à la plus simplement belle des jeunes filles ! . . .

— Eh ! mais vous devenez galant ! . . .

— Qui ne le serait avec vous ! . . .

— Encore ? C'est une révélation ! Vous, flirteur ? C'est comique et bien charmant tout de même. . . . Mais je préfère en vous le camarade. . . Vous êtes si extrêmement un bon garçon, qu'on est heureuse de vous avoir pour ami, fit-elle, rieuse et lui envoyant en pleine poitrine une amicale bourrade.

Tant de douceur enchantait le zoologiste, ému et reconnaissant ; la virile camaraderie de cette belle personne lui semblait la chose du monde la plus savoureuse, dans sa bizarre rareté, et il s'estimait favorisé entre tous, en sentant sur son épigastre grassouillet la trace douloureuse du petit poing d'Irène.

Ils grimpaient toujours, allègrement et parfois elle l'encourageait ou le

taquinait gentiment, lorsqu'il s'attardait de nouveau à guigner dans les airs les grands voiliers de montagne, repassant, très haut, d'un vol rapide, ou plané :

— Sont-ce des aigles ? Sont-ce des vautours, Mademoiselle Irène ? faisait l'entomologiste, toujours incertain et vexé de l'être.

— C'est leur affaire et non la nôtre ! Qu'est-ce que cela peut bien vous faire, dites ? pouffait Irène.

Il n'en persistait pas moins à affirmer :

— Ce sont des aigles — *aquila rapax* — ; eux seuls peuvent atteindre de pareilles hauteurs ; Hergesell, l'aéronaute strasbourgeois, nous apprend qu'il rencontra un aigle à 3.000 mètres d'altitude, au cours d'une ascension et des vautours à 1.400 mètres seulement !

— C'est très intéressant, disait-elle, mais il nous faut filer au plus vite, sans quoi la nuit nous surprendrait loin du refuge.

— D'autant plus que le temps se couvre remarqua l'un des guides.

— Et que le piolet chante, ajouta l'autre, la mine alarmée.

— Qu'est-ce qu'il chante, celui-là ?

— Un chant qui n'a rien de drôle, Mademoiselle, parce qu'il annonce l'orage, la bourrasque et tout le tremblement !

Joseph expliqua à Irène surprise :

— Lorsque l'air se sature d'électricité, elle impressionne l'acier de la hachette. Alors le piolet devient, pour ainsi dire, un appareil téléphonique des plus sensibles. Écoutez ses pétilllements.

Il approcha la masse métallique de la petite oreille rose.

— En effet, dit-elle, il grogne comme un petit pourceau. . . . Oh ! que cela m'amuse !

— Il n'y a pas de quoi, reprit le premier guide, nous devons tenir compte de ses avis. . . . Il nous faut ou redescendre vers Zermatt, ou nous hâter vers le refuge. . . .

— La prudence. . . commença Bonifer. . . .

— La prudence est une vieille gêneuse ! Poussons jusqu'à la cabane du Club Alpin, je veux ce que je veux obstinément.

La belle obstinée tenait à ses désirs comme le poulpe à la roche ; la corde se tendit de nouveau entre les ascensionnistes. Un seul guide marchait à la fois ; quand il avait trouvé un point d'appui solide, il y enroulait le lien de chanvre ; alors Irène avançait à son tour et ainsi de suite.

Ils grimperent de la sorte durant une heure et atteignirent un glacier plane, uni comme un miroir.

— Nous faudra-t-il prendre ce chemin de verre ? s'inquiéta le savant peu rassuré.

— Assurément, dit la jeune fille, et vous allez voir comme ce sera amu-

sant et promptement exécuté. Au lieu de le gravir, nous allons le descendre, puis nous remonterons sur l'autre versant. . . . Imité-moi.

Elle se laissa tomber sur son inexpressible avec une grâce charmante.

Joseph, assez effaré, se demandait où elle en voulait venir, quand elle lui cria vivement,

— Allons donc : — *facha in terra* — ! . . . Nous nous disposons à faire une partie de traîneau, je serai le cheval, vous la voiture.

Bonifer comprenait assez l'italien pour saisir le sens de la plaisanterie rabelaisienne, mais le reste lui demeurait obscur. Il ne s'en assit pas moins derrière la sirène et fort intrigué attendit les événements.

Soudain, elle saisit les jambes du savant, les passa sous ses bras et — psstt — ! ils glissèrent l'un devant l'autre sur la surface polie du glacier comme des billes de billard, accomplissant en quelques instants, un trajet qui eût demandé plus d'une heure.

Les guides avaient pris le même chemin, de sorte qu'ils arrivèrent en bas tous ensemble en riant à gorge déployée. Bonifer, particulièrement, se contournait comme un Z dans les convulsions de son hilarité hennissante.

Le savant était fait comme un voleur, couvert de neige, son chapeau envolé à vingt pas devant lui, son *sweater* sur l'épaule et sa cravate dans sa poche. Irène s'en égayait, le comparait au dieu velu et tutélaire de la montagne, ou à l'ours des cavernes, dont il avait le poil hirsute, disait-elle.

Une grande camaraderie régnait entre les jeunes gens. Déjà la Sirène nommait son compaguon, Bonifer, tout court, ou bien elle l'appelait *ma chère horreur*, parfois. *Azor* en souvenir d'un stetter couleur feu dont il avait le regard caressant, affirmait-elle.

— C'était un vrai ami, un ami disparu que je regretterai toujours, faisait Irène émue bien que railleuse.

Cependant on grimpait toujours et voici qu'une arête assez scabreuse surgissait. Chacun prenait garde avant de poser le pied et prudemment gardait le silence.

Tout à coup le guide de tête s'arrêta de creuser ses marches, fit un signe à son camarade qui vint le rejoindre en rampant. Tous deux se mirent à parler en leur patois rocailleux, avec une animation d'autant plus remarquable qu'elle leur était peu coutumière. Le mot de *bergschrund* revenait avec obstination dans leurs discours, intriguant Bonifer et sa compagne.

Irène s'écria enfin, avec impatience :

— Qu'arrive-t-il donc, guides ?

Ils répondirent, comme un seul homme :

— Une *Bergschrund* !

— J'entends bien, sans rien comprendre !

Alors le plus vieux expliqua :

Pour une cause inconnue, la roche placée au-dessus de nous a fendu le mur de glace ; voyez la fissure ; elle s'étend aussi loin que l'œil peut regarder. . . .

— Il nous faudra redescendre encore, dit le second guide, et remonter de nouveau de l'autre côté. . . . et dame, nous devons sauter, y a pas à dire !

— Sauter ! s'écria Bonifer, en mesurant, à vue de nez, l'horrible crevasse. Sommes-nous des bouquetins ? Le trou est effrayant !

— Peuh ! Un saut de cinq mètres de hauteur, tout au plus et de trois en avant, dit le guide.

— C'est moins que rien, approuva Irène, nous sauterons ; indiquez-nous seulement comme il faut s'y prendre ; en tout il y a la manière, comme dit Monsieur Lavedan.

Elle plaisantait pour relever le moral de son compagnon qui, la voyant brulant d'ardeur, avide d'action, se disait, tout pâle et rempli d'une admiration craintive :

— Quelle femme ! Une Bradamante ! Une amazone ! Une Walkyrie !

— Attention ! fit le vieux guide, du calme, de la décision, et tout ira bien, Il vous faut calculer votre élan, afin de tomber juste sur l'étroite bande de roche, couverte de neige, que vous voyez enbas, sur votre droite. Si vous la dépassiez, vous dégringoleriez dans l'abîme, indéfiniment ; si vous ne l'atteignez pas, la crevasse qui s'ouvre en amont vous engloutira dans sa gueule béante.

Irène battait des mains, insoucieuse du danger et, peut-être, joyeuse de frôler la mort en passant.

— Nous allons voler comme les hommes oiseaux, disait-elle à Joseph, quelle veine, hein, ma chère horreur d'Azor !

Bonifer ne riait plus ; atterré, les yeux arrondis, il mesurait toujours la largeur du terrible passage et le monde tournait autour de sa tête avec une vitesse surprenante, et son estomac se révoltait incontinent.

Le premier guide se détacha de la corde, afin de laisser à ses clients une longueur plus considérable, puis il s'élança par dessus l'abîme pour retomber sur ses pieds, comme un danseur de panneau.

— A vous, la demoiselle ! criait-il.

Aussitôt Irène s'envola, souple et hardie, tandis que Bonifer, les yeux désorbités par l'épouvante, la voyait passer, comme une étoile filante raye le firmament. Elle tomba à plat ventre sur la neige et se releva d'un bond, riant et criant bien fort que ce n'était rien du tout afin d'encourager son ami.

Bonifer s'approcha du bord avec l'intention de sauter. . . . et se rejeta en arrière.

— Venez ! disait la Sirène, venez Azor !

— Me voici ! me voici ! répondait-il, sans bouger de place.

Bientôt il se mit à tourner sur lui-même, en s'invectivant, mais ne sautait pas, ne pouvait pas sauter !

Irène, d'en bas, se faisait suppliante, prenait à témoin les guides que c'était moins que rien, qu'il fallait sauter à l'instant même.

Joseph répondait en tremblant.

— Non, non ! Je suis un capon ignoble, mais je ne puis pas, je ne puis pas sauter.

— Qu'allons-nous devenir ? clamait la jeune fille.

Tout à coup, sans crier gare, le savant se décida. On vit sa semelle énorme déborder de la roche, elle fit un pas dans le vide, le corps massif suivit. Un instant, bras et jambes étendus, le sac à provisions, l'alpenstock voltigeant autour de lui, il plana dans les airs, puis il piqua une tête vers l'abîme. Bientôt un bruit sourd retentit, comme ferait exactement une besace pleine tombant de haut sur la terre.

A part le sac à provisions, complètement écrasé sous lui dans sa chute il s'en tira sans autre dommage qu'un ébranlement de toute la machine. Il fut le premier à rire de sa mésaventure, mais Irène ne l'imita pas. Encore pâle et tremblante, elle lui dit gravement :

— Joseph, mon ami, vous m'avez fait peur !

Puis elle reprit la grimpe en silence.

Une bruine vaporisée voltigeait maintenant dans l'air, l'orage se rapprochait lentement, mais sûrement. De larges ondées passaient avec des brouées de neige mi-fondue, trempant généreusement les ascensionnistes.

— Le refuge ? Où est donc le refuge ? demandait la jeune fille énervée ?

— Le voici, dit un guide, en montrant à quelques cinquante mètres un toit noirâtre, émergeant de monticules de glaces et d'éboulis de rochers.

Blotti sous une muraille de granit, que traversait une large rigole, ce refuge, vrai nid à rats, se montrait fermé et silencieux ainsi qu'une demeure abandonnée.

— Brrrou ! fit Irène, il vous a un air rébarbatif, celui-là ! . . .

— Je doute que vous y trouviez le confort anglais, ironisa Bonifer.

— A la montagne comme à la guerre ! l'essentiel est de pouvoir dîner et dormir autre part que sur la neige, dit la jeune fille en reprenant sa bonne humeur.

Elle poussa la première la porte de la cabane et recula effrayée.

(à suivre)

ANTOINE ZARY

La poésie arabe pendant la «Djahilyyat» (1)

Nous avons vu que le «madih» sortit du «hidâ». Nous allons voir un autre genre, le «fakhr» الفخر (l'exaltation, la louange de soi-même et des siens), sortir du «hidjâ». Le «fakhr» est le thème favori des poètes arabes. Ce genre peut-être considéré comme une variété du «madih» (louange) puisqu'il n'est que la louange de soi-même. Mais voici, d'après ce que je pense, comment le «fakhr» sortit du «hidjâ» :

Tout d'abord, ce que nous connaissons du caractère et des mœurs des Arabes porte à croire que l'exaltation de soi-même a dû exister chez eux avant l'exaltation d'autrui. — En second lieu, pour répondre au «hidjâ» (satire) malfaisant d'un poète ennemi, l'individu ou le clan injurié devait se disculper en étalant ses mérites. Ou bien encore, après avoir attribué tous les défauts aux ennemis, le poète attribuait à sa tribu toutes les belles qualités : noblesse, passé glorieux, générosité se manifestant surtout par l'hospitalité et la protection des faibles et des voisins, courage invincible, sang-froid et endurance dans l'adversité, persévérance dans la voie épineuse de la gloire. Parfois, le poète s'adressait à sa bien-aimée comme pour lui apprendre tout cela. Souvent, il en profite pour décrire les batailles auxquelles il a pris part, pour menacer les ennemis des malheurs les plus terribles, prédisant le veuvage de leurs épouses, les pleurs des femmes et des enfants qui ont peur de la captivité et de l'esclavage. Emporté par l'excitation de l'ins-

* Voir la Revue, N° 10, Septembre 1921,

tinct sauvage, il laisse échapper des vers comme celui-ci (de 'Antara) :

لِيَ النَّفُوسِ وَاللَّطِيرِ اللَّحُومِ وَلَا - وَحَشِ الْعِظَامِ وَاللَّخْيَالَةِ السَّبَبِ

A moi, les âmes ! Aux oiseaux de proie, les chairs ! Aux fauves, les os ! Aux cavaliers, le butin !

Et parmi tout ce verbiage impétueux, le poète glisse des conseils, des principes de morale et des maximes (qui n'étaient pas toujours à suivre !), des descriptions des choses du désert. 'Antara débute ainsi une poésie de « fakhr » :

اِذَا بَلَيْتَ بِظَالِمٍ كُنْ ظَالِمًا وَاِذَا لَقَيْتَ ذَوِي الْجَهَالَةِ فَاجْهَلِ
وَأَخْتَرِ لِنَفْسِكَ مَنَزَلًا تَعْلُو بِهِ اَوْ مَتَّ كَرِيمًا تَحْتَ ظِلِّ الْقَسَطِ

لَا تَسْقِنِي مَاءَ الْحَيَاةِ بِذَلَّةٍ بَلْ فَاسْقِنِي بِالْعِزِّ كَأْسَ الْخَنْظَلِ
مَاءَ الْحَيَاةِ بِذَلَّةٍ كَجَهَنَّمَ وَجَهَنَّمَ بِالْعِزِّ أَطْيَبُ مَنَزَلِ

Si tu traites avec un homme injuste, sois injuste à son égard, et si tu rencontres des ignorants, sois ignorant avec eux.

Choisis pour toi une haute situation : (si tu n'y arrives pas), meurs glorieusement sous l'ombre de la poussière des batailles.

Ne me fais pas boire l'élixir de la vie en me faisant subir des humiliations, mais plutôt donne-moi à boire la coloquinte avec honneur ;

Sur l'élixir de la vie avec humiliation, c'est l'enfer, et l'enfer avec honneur, c'est la plus douce demeure !

Aboul-Assouad, excitant son cousin le roi de Hira contre les Béni-Ghassan, lui dit :

وَأَنْصَفُ النَّاسِ فِي كُلِّ الْمَوَاطِنِ مَنْ سَقَى الْمَعَادِينَ بِالسَّكَاسِ الَّذِي شَرِبَا
وَلَيْسَ يَظْلِمُهُمْ مَن رَاحَ يَضْرِبُهُمْ بِحَدِّ سَيْفٍ بِهِ مَن قَبْلَهُمْ ضَرِبَا
وَالْعَفْوُ إِلَّا عَنِ الْأَعْدَاءِ مَكْرُمَةٌ مَن قَالَ غَيْرَ الَّذِي قَدْ قَلْتَهُ كَذِبَا

Le plus équitable des hommes est celui qui fait boire aux ennemis le même calice qu'il avait bu lui-même ;

Et n'est pas injuste celui qui les frappe du sabre qu'ils avaient eux-mêmes tiré.

La clémence est une vertu, sauf lorsqu'il s'agit d'un ennemi. Quiconque dit le contraire de ce que je viens d'avancer ment ;

C'est simplement l'énoncé en vers de la loi du talion.

Comme exemple de digression, j'ai citerai le passage de la mo'allaga d'Imrou oul Qaïs, où l'auteur, après avoir exalté son propre courage et sa patience, fait une description des longues nuits du désert, puis du cheval qui le portait dans ses pérégrinations. Voici ce qu'il dit du cheval :

وقد اغتدي والظيرُ في وكناتها	بمنجرد قيدِ الاوابدِ هيكل
مكرّ مفرّ مقبل مدبر معاً	كجامودِ صخرِ حطه السيل من عل
كميت يزل اللبد عن حال متنه	كما ذلت الصـ فواء بالمتنزل
على الذبل جياش كأن اهتزامة	إذا جاش فيه حمية غلي مرجل
مُسح إذا ما السابجات على الوني	أثرن غباراً بالسكديد المركل
له أبطلاً ظبي وساقا نعامة	وإرخاء سرحان وتقريب تنقل
ضليع إذا استدبرته سد فرجه	يضاق فويق الأرض ليس بأعزل

Souvent, j'allais de bonne heure, pendant que les oiseaux étaient encore dans leurs nids, monté sur un cheval à la courte crinière, dépassant le gibier à la course, grand de taille,

Bon pour l'attaque et pour la défense, allant et venant comme un bloc de roche que le torrent a précipité d'en-haut,

Si plein, de poil si mince, que le harnais glisse sur son dos comme glisse la roche mince arrosée par la pluie ;

Et malgré le creux de son ventre, il est tout bouillant : ses entrailles bouillonnent comme le contenu d'une chaudière.

Il court avec la vitesse de la pluie, alors que les meilleurs

chevaux se fatiguent en faisant élever de la poussière dans le désert.

Il a les côtes d'un élan, les jambes d'une autruche, la rapidité d'un loup, et le rapprochement des quatre membres d'un petit renard.

Si tu le regardes par derrière, il te cache l'espace compris entre ses deux cuisses par une queue grosse et chevelue.

Au « fakhr », il faut rattacher la mo'allāqa de Labid, qui, plus tard, se convertit à l'islamisme, — et surtout les deux mo'allāqas de Hāreth ibn Hilliza et de 'Amr ibn Koulthoum. Le roi de Hira, Moundhir ibn Mā es Samā, avait mis terme à la longue guerre de quarante ans, dite « d'El Bassous », en faisant conclure la paix entre les tribus de Bakr et de Taghleb ; et pour s'assurer de la stabilité de cette paix, il avait pris les otages : cent jeunes gens bakrites et cent jeunes gens taghlébites, qui l'accompagnaient dans ses campagnes. Un jour, le simoum fit périr les Taghlébites ; et leurs parents d'en profiter pour demander la « dyya », le prix du sang, à la tribu de Bakr. Naturellement, celle-ci refusa. Le roi de Hira, alors 'Amr ibn Hind, se constitua arbitre et commanda aux deux tribus de lui envoyer des diplomates défenseurs. Bakr députa Harēth ibn Hilliza, et Taghleb envoya 'Amr ibn Koulthoum, deux poètes très connus. Ce dernier, neveu de Mouhalhil, le principal héros de la guerre d'El Bassous, débita le premier sa plaidoierie poétique : une longue qaçida dans laquelle il justifiait les réclamations de sa tribu en chantant sa gloire, en rappelant des épisodes de son histoire, en déclamant contre les Bakrites. C'est surtout le « fakhr » qu'on rencontre chez lui : (1).

أَبَا هَنْدٍ فَلَا تَعْجَلْ عَلَيْنَا وَأَعْظَمْنَا نُخْبِرُكَ الْيَقِينَا
بَانَا نَوْرِدُ الرِّيَاطِ بِيضًا وَنَصْدِرُهُنَّ حَمْرًا قَدْ رُوِينَا

(1) Les termes peu corrects à l'adresse du roi que nous trouvons dans ce poème s'expliquent par le fait que nous n'en possédons pas le texte tel qu'il a été dit en la présence du roi : telle qu'elle existe aujourd'hui, cette mo'allāqa a été dite, un an plus tard, à la foire de 'Okaz, à la Mecque.

وَايَامٍ لَنَا غَيْرِ طُـوَالٍ
 بَايَ مَشِيَّةٍ عَمَّـرُوْا بَنَ هِنْدِ
 بَايَ مَشِيَّةٍ عَمَّـرُوْا بَنَ هِنْدِ
 بَايَ مَشِيَّةٍ عَمَّـرُوْا بَنَ هِنْدِ
 تَهْدِدُنَا وَتَوْعِدُنَا : رُوِيْدَا
 وَرَثْنَا مَجْدَ عُلُقْمَةَ بِنِ سَيْفِ
 وَرَثْنَا مَهْلَهْلًا وَالْخَيْرَ مِنْهُ
 وَعَتَابًا وَكَلْثَوْمًا جَمِيْعًا
 وَمِنَا قَبْلَهُ السَّاعِي كَلِيْبُ
 الْيَكْمُ يَا بَنِي بَكْرِ اِلَيْكُمْ
 الْمَا تَعَلَّمُوا مِنْكُمْ
 وَتَحْمَلْنَا غِدَاةَ الرَّوْعِ جَرْدُ
 عَلٰى اَثَارِنَا بِيضُ حِسَانُ
 ظَعَانُنْ مِنْ بَنِي جِشْمِ بْنِ بَكْرِ
 يَقْدَنْ جِيَادِنَا وَيَقْلَنْ لَسْتُمْ
 اِذَا لَمْ نَحْمِنْ فَلَاقِيْنَا
 اِخْذَنْ عَلٰى بَعُولْتِهِنَّ عَهْدًا
 لَيْسْتَلِبْنَ اِفْرَاسًا وَبِيضًا
 عَصِيْنَا الْمَلِكَ فِيهَا اِنْ نَدِيْنَا
 نَكُوْنُ لَقِيْلِكُمْ فَيُنَا قَطِيْنَا
 تَرٰى اَنَا نَكُوْنُ الْاِرْذَلِيْنَا
 تَطِيْعُ بِنَا الْوَشَاةَ وَتَزْدَرِيْنَا
 مَتٰى كُنَّا لِأَمْكٍ مَقْتُوِيْنَا
 اَبَاحُ لَنَا حِصُوْنُ الْمَجْدِ دِيْنَا
 زَهِيْرًا نَعْمَ ذَخْرُ الذَّخِرِيْنَا
 بِهِمْ نَلْنَا تَرَاثَ الْاَكْرَمِيْنَا
 فَايَ الْمَجْدِ الْاَقْدُ وُلِيْنَا ؟
 الْمَا تَعْرِفُوْنَا مِنْ اَلِيْقِنَا ؟
 كِتَابُ يَطْعِنُ وَيَرْغِيْبُ
 عَرَفْنَا لَنَا نَقْدًا وَاَقْتَلِيْنَا
 نَحَاذِرُ اِنْ تَقْسَمَ اَوْ تَهُوْنَا
 خَلَطْنَا بِمَيْسَمٍ حَسْبًا وَدِيْنَا
 بَعُوْلَتِنَا اِذَا لَمْ تَمْنَعُوْنَا
 خَيْرٍ بَعْدَهُنَّ وَلَا حِيْنَا
 اِذَا لَاقُوْنَا كِتَابُ مَعْلَمِيْنَا
 وَاسْرٰى فِي الْحَدِيْدِ مُقَرَّرِيْنَا

وقد علم القبائلُ من معدِّ	إذا قُبِّ بِأَبْطَحِهَا بُنِينَا
بَانَا الْمُطْعَمُونَ إِذَا قَدَرْنَا	وَأَنَا الْمَهْلِكُونَ إِذَا ابْتَلِيَا
وَأَنَا الْمَانِعُونَ لِمَا أُرْدْنَا	وَأَنَا النَّازِلُونَ بِحَيْثُ شِينَا
وَأَنَا التَّارِكُونَ إِذَا سَخَطْنَا	وَأَنَا الْآخِذُونَ إِذَا رَضِينَا
وَأَنَا الْعَاصِمُونَ إِذَا أُطِعْنَا	وَأَنَا الْعَازِمُونَ إِذَا عُصِينَا
وَنَشْرَبُ إِنْ وَرَدْنَا الْمَاءَ صَفْوًا	وَيَشْرَبُ غَيْرِنَا كَدْرًا وَطِينَا
إِذَا مَا الْمَلِكُ سَامَ النَّاسِ خَسْفًا	أَيْنَا إِنْ تُقِرَّ الْخَسْفَ فِينَا
مَلَأْنَا الْبِرَّ حَتَّى ضَاقَ عَنَا	وَوَضَعْنَا الْبَحْرَ فَمَلَأَهُ سَفِينَا
لَنَا الدُّنْيَا وَمَنْ أَضْحَى عَلَيْهَا	وَنَبْطِشُ حِينَ نَبْطِشُ قَادِرِينَا
إِذَا بَلَغَ الْفَطَامَ لَنَا—! صَبِيٌّ	تَحْرُثُ لَهُ الْجَبَائِرُ سَاجِدِينَا

O Père de Hind ! (1) Ne te presse pas : attends-nous pour que nous te disions toute la vérité :

C'est que nous allons au combat les bannières toutes blanches, et nous en revenons lorsqu'elles sont rouges et abreuvées de sang ;

Et nous avons eu de longs jours de gloire pendant lesquels nous avons résisté aux Rois.

Par quelle volonté, 'Amr ibn Hind, tu désires que nous soyons les serfs de ceux qui te plaisent !

Par quelle volonté, 'Amr ibn Hind, tu feins de croire que nous sommes les plus méchants ?

Par quelle volonté, 'Amr ibn Hind, tu écoutes les calomnieux et tu nous délaisses ?

Tu nous menaces ! tu nous menaces ! Attends donc un peu : depuis quand sommes-nous les serviteurs de ta mère ?

(1) Le roi 'Amr s'appelait « Ibn-Hind » du nom de sa mère, et « Abou Hind » du nom de sa fille.

Nous avons hérité de la gloire de 'Alqamat ibn Séif, qui a pris les forteresses de la gloire ;

Nous avons hérité de Mohalhil, et, mieux encore, de Zoheir, le meilleur des hommes mis en réserve,

De 'Attàb, de Koulthoum, qui nous ont laissé l'héritage des plus nobles.

Et avant ceux-là, nous avons eu Kouleib, le chercheur d'idéal. Quelle est donc la gloire que nous n'ayons pas eue ?

O Béni-Bakr ! quand saurez-vous donc la vérité à notre égard ? Quand saurez-vous lesquels, de vous ou de nous, sont les héros qui se blessent et qui meurent sur les champs de bataille ?

Au matin des combats, nous sommes portés sur des chevaux à la courte crinière, habitués à nous sauver, et que nous avons choisis nous-mêmes ;

Et derrière nous, viennent nos femmes, blanches et belles. Nous combattons pour qu'elles ne tombent pas en captivité et ne soient pas partagées et humiliées.

Descendantes des Béni-Djoucham, elles mêlent la beauté à la noblesse et à la piété.

Conduisant nos chevaux, elles nous disent : « Vous n'êtes pas nos maris si vous ne nous défendez pas ».

Si nous ne prenons pas leur défense, que nous ne fassions plus une seule bonne action après elles ! que nous ne vivions plus !

Elles ont fait promettre à leurs maris de ne jamais rentrer du combat

Sans en rapporter un butin de chevaux et d'épées et un lot de captifs enchaînés.

Toutes les tribus, depuis Ma'add qui, la première, éleva des habitations dans le désert, savent

Que nous sommes cléments dans notre puissance et terribles dans notre colère,

Que nous empêchons ce que nous voulons empêcher, que nous campons là où nous voulons,

Que nous abandonnons ce que nous ne désirons pas, que nous prenons ce qui nous plaît,

Que nous prenons la défense de ceux qui nous obéissent, que nous punissons les rebelles,

Que nous buvons l'eau limpide, tandis que les autres la boivent trouble et vaseuse.

Nous avons rempli la terre devenue trop étroite pour nous contenir, et nous remplissons de navires la surface de la mer !

A nous la Terre et tout ce qu'il y a sur elle ! Nous conquérons victorieusement.

Si le roi veut être tyran envers les autres, nous ne le laisserons jamais exercer sa tyrannie chez nous, (car)

Dès qu'un enfant des nôtres est sevré, les héros se prosternent devant lui !

Lorsque 'Amr ibn Koulthoum eut terminé, Hâreth ibn Hilliza, poète-défenseur des Bakrites, lui répondit par une longue improvisation sur un ton aussi exalté, donnant une longue liste des épisodes glorieux de l'histoire de Bakr, mêlant à ses vers les louanges du roi de Hira, rappelant les services que sa tribu avait rendus aux Lakhmides, rappelant aussi avec insistance la lâcheté que les Taghlébites avaient montrée dans certaines circonstances ; il les accusait surtout d'injustice dans leur réclamation du prix du sang : c'est le simoum qui a tué les otages taghlébites et non les guerriers de la tribu de Bakr. « Mais, dit Hâreth ibn Hilliza :

زعموا ان كل من ضرب العير موالٍ لنا — ا و ا ا الولاء

Ils prétendent nous rendre responsables du fait de quiconque frappe un âne !

Ce n'est qu'un prétexte pour la guerre. S'adressant à 'Amr ibn Koulthoum, il lui dit :

ايها الناطق المبلغ عنا	عند عمرو وهل لذك انتهاء
ايها الناطق المرقد عنا	عند عمرو وهل لذك بقاء
لا تحلنا على غراتك انا	قبل ما قد وشى بنا الاعداء
فبقينا على السبائة تيم	نا حصون وعزة قعساء
قبل ما اليوم بيضت بعيوننا	ناس فيها تغيط واباء
او نعمت ما تسألون فمن حد	تموه لنا علينا الولاء

O toi qui nous calomnies auprès de 'Amr ! quand donc finiras-tu ?

O toi qui nous accuses auprès de 'Amr ! cela va-t-il durer longtemps ?

Ne nous crois pas humiliés et perdus : beaucoup d'autres avant toi nous ont vainement calomniés ;

Mais nous sommes restés au-dessus de l'envie, et la gloire puissante de nos forteresses n'a cessé de grandir,

Cette grandeur a, de tout temps, fait des jaloux, qui ont conservé pour nous une haine secrète et qui nous dénigrent.

Vous refusez (la paix) qu'on vous propose. Croyez-vous donc que vous êtes plus puissants que nous ?

Au moment où Hâreth ibn Hilliza déclamait, il tenait une flèche ; mais il s'était tellement oublié que la flèche lui entra, dit-on, dans sa main sans qu'il s'en aperçut. On rapporte aussi qu'il était lépreux, ce qui avait porté le roi 'Amr à mettre un rideau entre son trône et l'endroit où se tenait Hâreth. Mais le roi fut tellement émerveillé de sa diction qu'il ne cessa de dire : « Faites-le approcher ! Faites-le approcher ! » Puis il ordonna d'enlever le rideau, et il finit par le faire asseoir près de lui. Ce roi 'Amr ibn Hind, qui se prononça en faveur des Bakrites, fut plus tard assassiné dans son palais par 'Amr ibn Koulthoum lui-même.

*
**

Et la poésie amoureuse, الغزل ?

Chez les Arabes anciens, elle n'existe pas à titre de genre particulier. Même lorsque le poète commence par appeler sa belle, c'est le plus souvent pour lui parler de tout autre chose que de l'amour. 'Ouana ibn 'Auf s'adresse à sa belle Fatima pour lui raconter comment il tua le lion et la vipère dans le but de lui plaire et d'avoir le consentement de son père au mariage. AbdeI-Châreq s'adresse à sa belle Rodaïna pour lui décrire le combat qu'il livra à la tribu de Qaina, afin de se couvrir de gloire à ses yeux. Le grand poète-roi Imrou oul Qais lui-même, qui fit sa mo'allaqa en l'honneur de sa cousine 'Ouneiza, parle bien un peu de l'amour qu'il éprouve pour l'éluë de son cœur, mais il parle surtout de ses propres tribulations : chassé par le roi son père et obligé de garder les trou-

peaux, passant les nuits à la belle étoile, parcourant sur son cheval le désert où il ne rencontrait que des loups et des oiseaux, qatàs, etc. 'Antara, plus que tout autre poète de l'époque, s'adresse à sa belle, sa cousine 'Abla ; mais en dehors de ses yeux qu'il compare à ceux de la sauvage (أبلا) et de sa longue chevelure noire, 'Antara ne donne pas beaucoup de détails sur la beauté de sa cousine. Il lui a dit une fois :

ولقد ذكرك والرماحُ نواهلُ
فوددتُ تقبيلَ السيوفِ لأنها
بني وبيضُ الهندِ تقطرُ من ذمي
برقتُ كلامعِ ثغركِ المتبسّمِ

J'ai pensé à toi pendant que les lances buvaient de moi et que les épées indiennes dégouttaient de mon sang ;

Et alors j'ai désiré baiser ces épées parce qu'elles étaient brillantes comme les dents de ta bouche souriante !

C'est bien le comble de la galanterie...

Tarafa, qui fut tué à vingt ans par ordre du roi 'Amr ibn Hind et qui commence sa mo'allāqa par chanter la vie errante du poète, parle lui aussi à sa belle, et la prie de pleurer à sa mort comme il le mérite. A'cha chantela noire Horaïra à la belle voix, qui était son esclave et qu'il aimait beaucoup.

Mais tout cela, n'est qu'une ébauche : la véritable poésie amoureuse n'existe à titre de genre littéraire qu'à partir du VII^e siècle, sous l'influence de la civilisation et du raffinement des mœurs.

*
**

Disons enfin un mot du « rithā » الرثاء, éloge funèbre, lamentations, élégie.

Pendant la Djahilyyat, la « marthyya » ou « qaçida » de « rithā » fut une pièce de vers où l'auteur, tout en adressant quelques paroles affectueuses et élogieuses au défunt, lui promettait surtout de tirer pour lui une vengeance éclatante : et il décrivait alors son propre courage et lançait des menaces aux ennemis. Tel est le caractère du plus grand nombre des marthyas de l'époque, ce qui fait présumer qu'on prodiguait surtout les éloges funèbres à ceux qui mouraient à la guerre ou

assassinés. Il a dû exister des pièces de poésie d'une nature plus intime et d'une note plus sentimentale que chantaient les pleureuses dans les cérémonies funèbres ; mais nous n'en possédons aucune.

Ces caractères du rithâ ancien ressortent clairement des éloges funèbres que prononça Mouhalhil sur la tombe de son frère Kouleib. Dans l'une de ses marthyyas, il dit aux Bakrites :

فلمستُ بِجَالعِ درعى وسيفي الى أن يخلعَ الليلَ النهارُ
وإلاَّ أن تبيدَ سراًةً بكرٍ فلا يبقى لها أبداً إثارُ

Je ne laisserai mon bouclier et mon épée que lorsque le jour aura cessé de succéder à la nuit,

Ou lorsque tous les nobles de la tribu de Bakr auront été anéantis, de manière qu'il n'en subsistera jamais aucune trace.

A son tour, Hâreth ibn Abbâd, bakrite dont le fils a été tué par Mouhalhil, fait une poésie pour pleurer son fils, puis il dit aux Taghlébites :

وقد حلفتُ يميناً لا اصالحكم مادام منا ومنكم في الملا احدُ
نحن الفوارسُ نفشي الناسَ كلهم و نقتل الناسَ حتى يوحشَ البلدُ

J'ai prêté serment de ne jamais faire la paix avec vous, tant qu'il existe un seul homme de vous ou de nous au monde !

Nous sommes les cavaliers supérieurs à tous les hommes. (Et lorsque nous occupons un pays), nous tuons tout le monde jusqu'à rendre le pays sauvage et inhabité !

Seule, El Khansâ, la plus grande femme poète des anciens Arabes et qui se convertit à l'islam, sut éviter dans ses nombreuses élégies cette note sauvage, commune aux poèmes de l'époque. Les marthyyas qu'elle fit sur la mort de ses deux frères, surtout Sakhr, sont touchantes et justement renommées. L'une d'elles commence ainsi :

يذكرني طلوع الشمس صخراً واذكره لكل غروب شمس

ولولا كثرة الباكين حولي على اخوانهم لقتلت نفسي
فـلا والله لا انساك حتى افارق مهجتي ويشق رمسي

Le lever du soleil me rappelle Sakhr, et je me souviens de lui à chaque coucher de soleil.

Et si ce n'était le grand nombre de ceux qui, autour de moi, pleurent leurs frères, je me serais tuée.

Non, par Dieu ! Je ne t'oublierai jamais, jusqu'à ce que mon âme me quitte et que ma tombe s'ouvre.

Ailleurs, voulant parler de la grande renommée de Sakhr, elle le compare à une montagne sur le sommet de laquelle brille du feu

« كَانَهُ عَلَمٌ فِي رَأْسِهِ نَارٌ »

d'où l'expression très courante : « plus renommé qu'un feu au sommet d'une montagne »

« اشهر من نارٍ على علم »

**

Pour finir cette étude, disons un mot de la poésie religieuse.

La poésie religieuse, qui tient d'ordinaire une place si importante dans les littératures des peuples primitifs, fait presque complètement défaut chez les Arabes. Du moins, nous possédons très peu de pièces de ce genre. Cela provient probablement de ce que les Anthologistes arabes, tous musulmans des deux premiers siècles de l'hégire, ne voulurent pas recueillir les poèmes impies des païens, car, de toute vraisemblance, il a dû exister des chants religieux. Certains temples de l'Arabie païenne avaient des prêtresses dansantes (tel que Mina, dans les environs de la Mecque, aujourd'hui lieu de pèlerinage musulman, où la danse d'autrefois est remplacée par une petite course à pieds); et il est certain qu'il a dû exister des chants pour accompagner la danse.

Par contre, les auteurs musulmans recueillirent avec em-

pressement les qaçidas monothéistes de l'époque, celles de A'cha, par exemple, et surtout celles d'Oumayya ibn Abi ç Calt. Le premier, grâce à son ami Qiss ibn Sa'ida, évêque de Nedj-rân, dit « l'homme le plus éloquent des Arabes », croyait à l'unité de Dieu, à la résurrection des morts et au jugement dernier. Quant au second, il est probable qu'il était chrétien. Certains orientalistes admettent au contraire qu'il resta toujours païen, bien que ses qaçidas roulent sur des sujets religieux empruntés au fond commun des idées judéo-chrétiennes. Dans une poésie célèbre, il traite des perfections de Dieu. Qiss ibn Sa'ida, dont on a recueilli quelques sermons ou fragments de sermons, entremêle la poésie à la prose. On cite particulièrement de lui une petite pièce de vers sur la certitude de la mort.

*

**

J'ai fini, Messieurs, mon étude sur la poésie arabe pendant la Djâhilyya.

Au point de vue syrien, nous étudions la littérature de l'ancienne Arabie à peu près comme les Français étudient aujourd'hui la littérature latine. Si j'ai assez de loisir pour faire les recherches nécessaires, j'ose me promettre de faire une étude sur les écrivains et poètes syriens de langue arabe, étude qui nous permettra de connaître les hommes de talent sortis de notre nation, et qui, je l'espère, pourra vous intéresser davantage.

K. M.

Le Mouvement Littéraire.

La Fin de Stamboul, par Henri Mylès. *La Mort de l'Aigle*, par Georges Maurevert. *Simplicité féminine au secours*, par Aurel. *Les Deux Colombines*, par René Lançon. *Réincarné* par le Dr. Lucien Craux (tous ces volumes édités par Crés). *Les Amantes* par Alexis Couët (Edition du Livre Mensuel, Paris). *Dans le Maughreb en Flammes* par Claude Lorris. (*Renaissance du Livre*, Paris). *L'Ame Alsacienne*, par Raymond Bouchard (Attinger libraire, Paris.)

Le jeune et brillant écrivain, qui dissimule sous le masque d'Henri Mylès une personnalité diplomatique fort connue, a fait œuvre d'excellent historien et de délicieux poète, en nous contant *La Fin de Stamboul* «cet étrange champignon poussé sur le cadavre de Bysance, qui achève de se décomposer sous la lumière diffuse du ciel d'Orient».

Ecrit avec clarté, élégance et force, le livre d'Henri Mylès est, au fond, un somptueux poème en prose, qui fleurit l'École Latine, et les origines françaises de son auteur. Tous cela ne nuit point aux parties historiques de l'ouvrage, solidement construites, grâce à une documentation que l'on sent puisée aux sources ; de même les tableaux de vie turque, d'avant et d'après guerre, les schémas politiques, tracés à l'emporte pièce, tout le dessous ténébreux de la duplicité allemande, ardente à jeter la Porte dans une guerre d'agression germanique, où elle n'avait que dangers à courir. . . . *La Fin de Stamboul*, en un mot, demeurera le type rare de ces œuvres sérieuses et amusantes, dont la lecture est plus récréative qu'un roman. Au reste, elle est digne des *Paysage Japonais*, et des *Instantanés d'extrême-Orient*, qui signalèrent les débuts littéraires d'Henri Mylès, et le placèrent, d'emblée, au premier rang des grands écrivains exotiques.

*
**

La notoriété de Georges Maurevert nous dispense de présenter aux

lecteurs de cette revue un des plus excellents lauréats de l'Académie Française. Son œuvre, forte et saine, vient de s'enrichir d'un nouveau volume historique : *La Mort de l'Aigle*, fort petit, par le format, mais si grand quant au talent dépensé, et au souvenir qu'il évoque ! Il fut écrit pour commémorer l'anniversaire de la mort de celui que Victor Hugo nomma "*L'Homme de Dieu*".

La tâche de Georges Maurevert se réduit à retracer les derniers jours vécus sur le rocher de Sainte-Hélène, par l'impérial captif, rongé d'un mal dont lui seul devinait toute la gravité implacable.

On a dit que le Dr. Arnott, qui soignait Napoléon avec le Dr. Antomarchi, avait laissé le champ libre à une maladie *célère*, qui se chargeait de débarrasser promptement l'Angleterre d'un prisonnier encombrant et coûteux. . . . il n'importe ! Complicité ou ignorance, le praticien Anglais croyait, ou feignait de croire, à une comédie jouée par l'empereur, et disait que la liberté rendrait au *Général Bonaparte* la santé, à l'instant même. . . .

La mort se chargea de lui donner un démenti formel. Napoléon mourut d'un ulcère stomacal, aussi plein de courage devant l'ange au glaive flamboyant, que devant les armées ennemies. On sait que, lui-même, dicta à Montholon, le billet où celui-ci devait apprendre à Hudson Lowe le décès de son captif.

Tout l'esprit du beau livre de Georges Maurevert est là : démontrer la volonté fière de l'Aigle à se montrer, jusqu'au dernier soupir, plus haut que le Destin !

*
**

Madame Aurel possède une expérience indéniable de la vie, et des dons certains de moraliste, mais en fervente élève de Jean Dolent, sa morale ne peut être celle d'un rébarbatif philosophe, qui prétend remonter aux sources du conflit des sexes — conflit intellectuel, bien entendu — et rechercher les moyens de le combattre, grâce aux lumières de certitudes morales et des raisonnements métaphysiques, jointes à la connaissance approfondie de la psycho-physiologie, de la biologie, et *tutti quanti* ! Madame Aurel moralise avec son esprit et son cœur, donnés au féminisme, depuis toujours. Son cri d'alarme : *Simplicité Féminine au secours* ! Vise à reconstituer le couple harmonieux, dans l'égalité absolue des sexes.

Verra-t-elle la réalisation de son rêve ?

Assurément, non. Le courant viril qui pousse la femme à concurrencer son compagnon—hier son protecteur—ira toujours crescendo, jusqu'à la réaction, loi imposée par la nature, comme repos à tout excès, intellectuel ou autre. Alors on se dira que, seule, une éducation rationnelle peut diriger la femme vers les buts pour lesquels elle fut créée; alors, aussi, la dangereuse erreur qui chasse la mère du foyer, au profit de l'usine, du laboratoire, de l'officine, ou du cabinet médical aura vécu, et la natalité remontera, tandis que baissera la mortalité infantile.

Ce sont là de graves questions dont l'avenir de la race dépend. C'est pourquoi nous recommandons la lecture du petit livre de Madame Aurel. Le lecteur y trouvera un peu de tout, dans un pittoresque désordre, ce beau désordre dont Boileau a dit qu'il était un effet de l'Art.

*
* *

Il est toujours émouvant de parler d'une œuvre posthume, surtout lorsque l'auteur, jeune et plein de rares dons artistiques, fit à la Patrie le sacrifice de sa vie en fleur.

Tel est le cas de René Lançon, qui rima si délicieusement *Les Deux Colombines*, pièce en un acte, jouée, deux ans après la mort du héros, tombé aux Eparges, le 14 avril 1915, sur la petite scène du Trocadéro.

N.C. Poincot, qui préfaça la brochure, nous dit quelle perte firent les belles-lettres, et combien René Lançon avait donné de radieuses espérances dans son premier recueil : *Les Fleurs qui s'ouvrent*, que couronna l'Académie Française. Suivies du Poème de la Voivre, et de strophes martiales, inspirées par la guerre, le jeune poète s'avérait fécond, harmonieux et déjà habile en son art.

Les Deux Colombines, représentées, grâce aux soins pieux de l'Association Art et Littérature, obtinrent un succès, aussi ému que flatteur. Rien de plus frais, en effet, de plus suave, que les vers jaillis des lèvres de Pierrot, d'Arlequin, des Colombines, ces amants de rêve, de la comédie italienne, passionnément amoureux et puérils! . . .

Ici, l'intrigue tiendrait en une corolle de violette, la musicalité du poète, ses envols juvénils, font de cette piécette un pur bijou d'or fin qu'il serait souhaitable de voir représenter sur une scène plus vaste que celle du Petit Trocadéro.

*
* *

Qui donc n'a point lu *Réincarné*, de M. le Dr Lucien Craux ? Le

livre est en toutes les mains, et si d'aucuns le lisent avec de profonds frissons mordant la chair, d'autres sourient, ou rient franchement, de ces imaginations macabres d'un psychisme transcendantal. Pour nous, nous admirâmes l'art du romancier, autant que sa roublardise de consciencieux disciple de l'Aut de Là, habile à faire passer, comme muscade, toute la doctrine spirite; grâce à une intrigue mystérieuse et passionnante. C'est pourquoi amateurs de merveilleux et profanes, prennent autant de plaisir à lire *Réincarné*, les uns se retrouvent, charmés, en pays de connaissance, les autres s'introduisent en une science arcane, qu'il faut connaître, puisque la voici, de nouveau, fort à la mode, depuis que les scientifiques daignent s'apercevoir de son existence.

*
**

M. Alexis Couët, savant, très savant professeur au Lycée d'Alger est aussi, à ses heures de loisir, qui sont rares, un somptueux poète de l'École Classique Platonicienne. La Muse d'Alexis Couët se drape d'idéalisme, et n'aspire qu'aux nobles élans de l'âme humaine. Ce sont ces élans que le poète nomme : *Les Amantes*. Si nous ajoutons que le chantre inspiré possède la technique d'un Maître, sans préjudice du nombre, de la couleur, du rythme, de l'harmonie et des images, l'on comprendra de quelle valeur est le recueil que nous venons de parcourir, avec une si vive admiration. Alexis Couët aime planer en plein ciel, et ses visions se gravent merveilleusement en notre souvenir.

Cependant que neigense au fond du ciel d'émail
Monte la tourterelle, ouverte en éventail
Entre l'Ourse pâlie et la lune vermeille...

L'image est aussi délicieuse que saisissante, et l'on estime que le succès qui accueillit *Les Amantes* ne fera que croître chaque jour.

*
**

Claude Lorris appartient-il aux sexe fort, ou à celui soi-disant faible ? Peu importe, si son volume est intéressant. Certes ! le faire de *Dans le Maugreb en flammes n'est point indifférent*, encore que le livre semble écrit comme avec du vitriol. . .

En deux paroles c'est l'histoire d'une petite dame rousse *glob trotter*

marquée de deux signes originaux, le premier, assez commun, l'autre extraordinaire : elle s'envole, avec le premier venu, rencontré au café — bien que se disant *femme du monde* (il y a tant de sorte de mondes dans le Monde !) — et elle possède un *home* délicieux, autant que confortable, dans tous les pays où elle passe en coup de vent.

Par ces temps de crise du logement, il y a là un truc, dont nous serions curieux de connaître le secret, mais l'auteur se garde de nous le dire ! . . . Pour le reste, c'est de la cinématographie ultra-rapide. Les notes de la petite Dame rousse, fort littéraires, et piquées de mots d'auteur, après coup, effleurent les paysages, les idées, les sensations, en une hâte vertigineuse. Les mots bondissent, s'entre choquent, comme les perles d'un collier rompu, qui s'éparpillent dans le sable. D'abord amusé, le lecteur bientôt las, saute, saute en bon pur sang de steeple littéraire, tous ces obstacles qui lui dérobent l'idylle de la petite Dame Rousse et de son accompagnateur de hasard, mais. . . où il n'y a rien, la curiosité perd ses droits. Les flirts, *effectifs*, de la petite dame, se succèdent aussi vertigineusement que les paysages, à grand renfort de poivre rouge, et cela finit par des mots, des mots, des mots !

Rose vivante, sœur de Volubilis morte.

Etoile des Ans.

Tige qui prie.

Nous prions dévotieusement Mr le Dr. Lucien Craux de nous prêter sa lumière psychique, pour éclairer cette lanterne marocaine, multicolore et trop vertigineusement balancée.

*
**

L'Ame Alsacienne, pièce en un acte, en vers de Mr. Raymond Bouchard, est une belle œuvre de pur patriotisme, et de grande allure poétique ; couronnée par l'Académie Française, si justement, elle nous montre, en son auteur, un familier du succès car, déjà, un de ses drames en trois actes : *Gamma*, avait été récompensé par les quarante immortels.

Si la place ne nous était mesurée, nous aurions eu plaisir à retracer la carrière de Raymond Bouchard, toute de probité artistique et littéraire, en ses multiples manifestations de journaliste, de romancier, et de poète. Mobilisé, durant la guerre, et souvent au péril, Bouchard vit, au retour, en reprenant le collier du travailleur intellectuel, que vingt ans d'efforts avaient été perdus.

Il reprit la lutte, et l'on sait avec quelle maëstria il conduit le *Semainier de la Presse*—fondé par lui—dont les services s'étendent à un grand nombre de journaux, tant français qu'étrangers, et dirige l'*Officiel de Paris*, autre excellente feuille professionnelle. L'œuvre, purement littéraire, de Raymond Bouchard, est à la hauteur de son inlassable vaillance, et c'est grâce à cette endurance, à un des labeurs les plus exténuants qui soient, que le vaillant écrivain est toujours disposé à accepter les fonctions d'administrateur, ou de commissaire aux comptes, lorsque son concours est sollicité, résolvant, ainsi, le grave problème de l'heure : mener de front les affaires et les arts.

Un belle figure de prolétaire intellectuel, qui ne songe guère à revendiquer, mais à travailler utilement pour la gloire de la patrie, et le triomphe des belles lettres françaises.

A. SÉZARY.

Carnet

du Polémiste

Une petite brochure a circulé. « A l'opinion publique. Mise au Point. Réponse à Marius Schemeil bey par Fouad Macaire. »

C'est ce qu'on pourrait appeler la riposte amère d'un susceptible ou la mauvaise humeur de M. Macaire. Notre directeur y est vertement semoncé par l'ardent disciple de Mgr. Macaire pour n'avoir pas été assez tendre, dans sa Revue, à l'égard du grand Macaire, que Léon XIII, paraît-il, n'a jamais appelé que « Mon Macaire ».

Mais la tendresse est un sentiment de famille. La famille copte est toute justifiée d'en user envers son Patriarche. Schemeil bey était justifié d'écrire sans émotion.

M. Fouad Macaire a donc eu tort de se formaliser. D'autant plus que « l'on aurait pu dire, mon Dieu, bien des choses en somme » ! Il n'a même pas été fait allusion, dans l'entrefilet de la Revue, aux tristes incidents qui ont précédé et suivi la destitution du Patriarche, sa soumission à Rome ayant tout effacé. Fallait-il pour cela s'irriter d'un tout léger reproche, si léger qu'il ne sera même pas jeté dans la balance suprême du Jugement ? Mgr. Macaire en reste-t-il moins la haute intelligence dont les coptes catholiques sont aujourd'hui si fiers ?

Quoi qu'il en soit, nous regrettons de ne pouvoir reproduire toute la brochure de M. Fouad Macaire, nous le regrettons d'autant plus qu'il l'a transmise à notre directeur (actuellement absent d'Egypte) accompagnée d'une lettre fort aimable et qui contraste singulièrement avec le ton innocemment persifleur de la prose adressée « à l'opinion publique ».

Nous en relaterons, cependant, les principaux passages, afin de

répondre dans la mesure du possible au désir exprimé par M. Fouad Macaire :

... « Mgr. Macaire aurait été un esprit épris de poésie et d'idéal, un bon et doux La Fontaine perdu dans ses bois et ses fables. Il manquait de précision et de sens pratique. A l'Université, il bondissait d'enthousiasme devant un beau passage de Virgile, d'impatience et d'ignorance devant une addition à faire au tableau noir. Aussi Marius Bey resta-t-il abasourdi de voir commettre l'erreur d'appeler un caractère aussi fragile, pour ne pas dire aussi inexistant, à affronter la lourde charge de la dignité la plus élevée.

Mgr. Macaire était né pour prier et pour écrire, non pour administrer.

Aussi tout le monde eut bientôt à regretter ce choix : et ceux qui en étaient les auteurs et ceux par qui il avait été fait et l'élu lui-même.

Le Patriarche bondissait donc d'impatience et... d'ignorance ?... devant une addition. Je ne sais pas si les bonds soit d'impatience soit d'ignorance étaient permis à l'Université de St. Joseph, mais je sais que ce Georges Macaire qui exécutait des bonds, qu'une quarantaine d'années n'ont pu effacer de la mémoire de Schemeil Bey, c'est celui-là même qui publia la « Réforme du Calendrier étudiée par un Alexandrin » ; c'est celui-là même qui en 1903 décréta la réforme du Calendrier, puis, pour achever cet important travail publia : *La Constitution de S.B. Mgr. Kyrillos II sur la réforme du Calendrier Alexandrin*, où sont contenus avec les principes du calcul pascal les règles qui régissent la réforme de l'année solaire égyptienne et celles des épactes lunaires correspondant à cette même année.

Le Patriarche manquait d'esprit de précision et de sens pratique ! Et l'auteur oublie qu'il rapporte lui-même que le *Souverain Pontife* en peine pour trouver un diplomate à qui confier la délicate mission de négocier la libération des prisonniers italiens dans la guerre d'Abyssinie, ne jugea pas mieux que d'en charger Mgr. Macaire. Schemeil Bey n'ignore pas sans doute ce qu'il faut d'esprit de précision et de sens pratique pour traverser la Somalie, le Harrar, etc..., pour parlementer avec le Négus. Il n'ignore pas sans doute que l'Empereur d'Ethiopie écrivant au Saint Père au sujet des négociations lui disait :

« Votre Béatitude (1) n'aurait pu commettre à cette importante mission, un homme plus éloquent, plus sage, plus pondéré, plus près au cœur que Mgr. Macaire ».

Moins pilote que Pierre durant le sommeil de Jésus le Patriarche était incapable d'administrer une église, surtout copte catholique.

Pour l'administration temporelle je ne vous dirai pas les profits qu'elle a retirés de la gestion de cet homme dénué de sens pratique. Je vous ren-

(1) Votre sainteté sans doute, N. D. L. R.

verrai simplement au rapport de la sous-commission déléguée de 1905, où il est dit en propres termes : Au sujet de la gestion patriarcale, nous déclarons qu'elle a été excellente et on ne peut plus profitable aux intérêts de la Propagande puisque le prix des biens fonds confiés à Mgr. le Patriarche a été de 16.500 L.E. et que ceux remis à nous valent 43,787 L.E. francs de dettes. Vous ignoriez cela, Schemeil Bey !...

Quant à l'Administration spirituelle je vous conseille, ami Schemeil Bey, de vous procurer deux numéros des *Missiones Catholicae*, Statistiques Officielles de la Propagande : vous pourrez alors vous convaincre — si vous le jugez à propos — que les 14 années d'Episcopat de Mgr. Macaire ont fait au moins trois fois plus que n'ont fait en Egypte tous les missionnaires étrangers et leurs colossales ressources pendant deux siècles. Vous ignoriez cela, Schemeil Bey !...

Aussi, poursuit Schemeil Bey, tout le monde eut à regretter ce choix ; et ses auteurs, et ceux pour qui il avait été fait et l'élu lui-même.

Comment avez-vous su cher Bey que Léon XIII eût à regretter le choix qu'il avait fait ? En tous cas je vous prierai de me communiquer vos sources, quant à moi, tout ce que je puis dire sur ce sujet c'est que, pour marquer la haute estime en laquelle il tenait Mgr. Macaire, jamais le Pape Léon XIII ne l'a appelé que « Mon Macaire ».

Est-ce la Nation qui regretta ce choix ? Peut-être. Mais c'est encore à vous de l'établir Schemeil Bey. Pour moi, je sais que les Coptes formèrent exprès une députation pour remercier Léon XIII de son choix, que Boghos pacha Ghali, chargé de porter la parole était tellement ému qu'il ne put continuer la lecture du discours par lui préparé à cet effet. (1) Je sais qu'en 1905 Mgr. de Thèbes protestait énergiquement avec son diocèse contre *quelques méchants qui se sont insurgés contre S.B. Mgr. Kyrillos II*. Je sais que lors de la démission du Patriarche, en 1908, (2) la nation fit entendre cette immense clameur qui étonna le monde entier, (3) qu'aussitôt, composé des notables de la Nation, présidé par Toubia Pachâ Camel et Ramsi Bey Gress se constitua le « Comité de Défense des Intérêts Coptes-Catholiques ». Je sais qu'en partant pour Rome Mgr. Aurelio Briante, alors Délégué Apostolique d'Egypte, déclarait que *le retour du Vénérable Patriarche Kyrillos*

(1) C'est peut-être la présence du Saint-Père qui mettait Boghos Pacha Ghali dans cet état, car il semble peu vraisemblable qu'à distance le seul souvenir de Mgr. Macaire ait eu cette puissance. N. D. L. R.

(2) La communauté était-elle, à cette date, aussi riche qu'en 1905 lors du rapport de la commission ? Question D. L. R.

(3) Rien que ça ! En tout cas, certaine manifestation devant la grille des Jésuites, au Caire, est restée ineffaçable dans la mémoire de ceux qui eurent la bonne chance d'y assister. Re — N. D. L. R.

II est le vœu le plus cher, le plus ardent, le seul vœu de tous les bons Coptes Catholiques. Je sais qu'une députation de notables se transporta à Rome pour supplier le Saint Père de réintégrer le Patriarche. Je sais que lors du passage de Mgr. Conturier en Egypte, d'une voix unanime, tous les Coptes Catholiques déclarèrent que Mgr. Macaire a été et ne cessait d'être l'homme de la situation, (rapport des notables ; rapports des habitants de Darb el-Guenénah ; rapport de Tahta, d'Akhmim, de Lóuksor, d'Alexandrie, etc...)

Je sais que tout récemment encore, alors que le grand Patriarche se mourait à Beyrouth, les dépêches pleuvaient sur Mgr. Andrea Cassulo, envoyé extraordinaire de sa Sainteté, demandant la restauration de Mgr. Macaire et qu'une vingtaine de requêtes collectives émanant des principales villes du pays faisaient les mêmes instances. »

Tout cela est parfait, Macaire est mort, vive Macaire ! Dont acte, et sans rancune. R. S.

de l'Économiste

L'accord douanier Syro-palestinien

Nous lisons dans la *Syrie* du 8 Septembre :

Dans son discours prononcé à l'occasion du premier anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Grand Liban, le Commandant Trabaud fit la déclaration suivante relative à l'accord douanier, si impatiemment attendu et qui doit entrer en vigueur le premier octobre :

« Par une délicate attention, en don de joyeux anniversaire, le Général Gouraud m'a autorisé à vous annoncer officiellement aujourd'hui même qu'il vient de signer un accord avec le Haut-Commissaire de la Palestine.

Les marchandises qui arrivent par Caiffa à destination des pays sous mandat français passeront en transit et seront dédouanées à leur arrivée à Damas.

Les marchandises achetées sur place à Caiffa, pour être revendues dans ces mêmes pays, subiront le même sort.

Cet accord assure en premier lieu la vie économique de Beyrouth en annulant une concurrence jusqu'à ce jour redoutable, et, en même temps, garantit les recettes de nos douanes.

Jusqu'à présent, les douanes de Palestine perçoivent des droits sur les marchandises importées par Caïffa en transit et à destination du territoire de Damas; elles appliquent une taxe sur des marchandises qui ne restent pas. Au contraire, les douanes de Syrie ne prélèvent aucun droit sous prétexte que les marchandises avaient déjà acquitté la taxe.

Cet état de choses sans exemple dans les transactions internationales n'a pas échappé au Général Gouraud, Haut-Commissaire, qui, voulant mettre fin à cette situation paradoxale, entama des pourparlers avec Sir Herbert Samuel, lors de la visite que fit en mai à Beyrouth le Haut-Commissaire Britannique.

Plus récemment, le contrôleur des douanes fut envoyé à Caïffa et Jaffa avec mission de s'entendre avec les autorités de Palestine sur cette importante question heureusement résolue pour le plus grand avenir du port de Beyrouth et des finances. »

du Politicien

Notre souci d'apporter à nos lecteurs aussi régulièrement que possible le résumé des plus intéressantes idées en cours, dès qu'après quelques semaines elles ont pu se "tasser", nous fait un devoir de reproduire, en traduction libre, un très intéressant article publié récemment dans le *Bassir* par notre confrère Charles Schemeil sur des questions de politique syrienne. — N.D.L.R.

Vieille farce, nouveaux décors

Nos lecteurs syriens et libanais qui s'intéressent de près aux choses de leur pays, n'ont pas été assurément sans s'aviser que la question de Syrie vient d'entrer dans une nouvelle phase. Peut-être même ont-ils distingué qu'autour du Liban et de la Syrie des intrigues se trament qui prennent l'allure d'un véritable complot. Voici, en tous cas, pour leur édification, quelques faits et quelques observations qu'il convient de méditer. Et que l'on ne se contente pas d'en rire. L'ironie, arme excellente entre gens d'esprit, s'émousse très vite sur tels épidermes admirablement carapacés contre le ridicule.

Genève, capitale des mécontents, refuge des trubillons de tous

poils et siège de la Ligue des Nations, accueillait, il y a quelques mois, un personnage à qui des avatars nombreux avaient valu des titres à la notoriété. Vague noircisseur de papier sous Fayçal régnant, Tewfik-el-Yazigi, avait quelque temps pratiqué, à Damas, cette espèce de journalisme communément appelé alimentaire. Prenant, d'ailleurs, à son compte le dicton qui veut que le journalisme mène à tout, pourvu qu'on en sorte, Yazigi quittait d'un cœur léger son journal le jour même où Fayçal quittait le territoire syrien. Et sans doute estimait-il que ce n'est point déchoir que de passer du service d'un Emir à celui d'un autre Emir, car c'est sans regret aucun que Yazigi passa de la Cour de Damas à la Cour de Ghézireh. Il devint bientôt le bras droit de Son Altesse Sénérisissime, qui devait un peu plus tard abandonner le gauche au Cheikh Rachid Rida.

Digne objet de la confiance du Prince, Yazigi fut au nom de l'Union Syrienne envoyé récemment à Genève afin de préparer les voies et les esprits au "Congrès Syrien". C'est là que prêchant et vaticinant, il trouva des journaux pour recueillir sa prose. Tant il est vrai que nul n'est prophète en son pays.

Vers le milieu de ce mois d'Août, l'Emir Michel Loutfallah se transportait à Genève à son tour, parmi un grouillement de valetaille et nombre de secrétaires, hérauts, porte-étendards et autres figurants de Cour. Il convient de signaler entre tous un volontaire de la dernière heure qu'un patriotisme soudain a dit-on précipité vers la cause syrienne. Ayant, aux frais du Prince, découvert l'Amérique, il en revint porteur de pétitions nombreuses et chargé, chuchote-t-on, de 65000 signatures bien comptées, qu'il entend faire valoir à l'appui de ses revendications. Il ne s'agit ni plus ni moins que de demander l'unification de la Syrie, Liban compris, l'annulation du mandat français, l'organisation d'un plébiscite et l'élection d'un Roi, choisi parmi telle dynastie d'Emirs, qu'un sang avantageusement bleui à s'y méprendre, désigne tout naturellement aux nobles responsabilités de la couronne.

L'arche qui portait tant de variétés humaines et tant de beaux espoirs, venait à peine de quitter nos bords, que déjà s'abattait sur nous une avalanche de messages, où le copieux Yazigi faisait savoir "urbi et orbi" que le Congrès de l'« Union Syrienne » venait de recevoir ses membres délégués d'Amérique et de Paris, que la presse leur consacrait de longs et sympathiques articles, que les milieux de la Ligue des Nations attachaient à l'évènement une importance capitale, enfin,

selon la nouvelle publiée par le « Mokattam », que le Congrès Syrien venait d'inaugurer ses séances dans la salle de la Municipalité genevoise et que l'Emir Michel Loutfallah, élu président, avait télégraphié à tous es pays de l'univers les vœux et les revendications des Syriens.

Tandis que ces hauts faits se déroulent sur le front de Genève, l'arrière de l'armée unioniste, recrutée naguère parmi les partisans de la cause arabe, se livre ici à une manœuvre qui ne manque pas d'habileté. Il n'est question depuis quelque temps que de la brouille des Cours de Ghézireh et d'Arabie, du refroidissement des Emirs de Syrie à l'endroit de leurs cousins du Hedjaz. « Grande nouvelle, nous glissent-on à l'oreille : les relations sont rompues entre les dynasties. Un membre de notre auguste Trinité a coupé les vivres au chef de la Trinité hachimite ». Et l'informateur bienveillant d'ajouter : « Cela est très bien ainsi. Qu'avons-nous besoin d'un roi bédouin. Notre illustre maître n'est-il pas assez riche pour prétendre à la couronne ? »

Réjouissons-nous mes frères, tuons le veau gras. Notre émir était perdu, et nous l'avons retrouvé. Tour à tour russe, égyptien, arabe, le voici enfin Syrien, et qui plus est candidat au trône de Damas ; ce trône dont Fayçal n'a pas eu le temps, hélas ! de chauffer les coussins de pourpre, et qu'il s'agit d'occuper maintenant pour lui.

Mais quelqu'un cependant trouble ce beau rêve. La puissance mandataire goûte peu ces splendides loufoqueries. Il est donc de toute nécessité de demander son éloignement et de réclamer très fort l'annexion du Liban, puisqu'aussi bien la majorité damasquine semble accueillir avec faveur tout programme d'unification.

Ainsi donc l'indépendance — entendez l'anarchie — Syrienne, l'incorporation du Liban à la Syrie en attendant le rattachement de tout le pays à l'Arabie, la candidature de Loutfallah au trône ne sont que les anneaux d'une même chaîne. Rien ne le prouve mieux que l'attitude adoptée par certaines de nos feuilles dont les affinités hedjaziennes sont connues, et où des rédacteurs bilieux annoncent tous les matins qu'on va réduire le Grand-Liban, et revenir à l'unité syrienne.

Ce projet mirifique ne manque de partisans ni en Syrie ni auprès de certains milieux politiques français. Nos lecteurs savent, par nos dernières correspondances de Beyrouth, quelles basses intrigues et quelles manœuvres occultes ont déterminé les Libanais à intervenir auprès du Général Gouraud pour protester contre la campagne menée par les indémodables partisans de l'Unité Syrienne.

Nous nous attendions quant à nous depuis longtemps, à voir les choses en arriver à ce point. Nous possédions des preuves évidentes de la manœuvre organisée dans l'ombre par le clan arabe, et nous venons de recevoir la copie d'un manifeste publié à Beyrouth par un parti dénommé « Démocratique » où transparaît nettement le but secret du mouvement.

A Paris, c'est dans la personne du D^r G. Samné que la cause arabe, sous sa nouvelle forme, a trouvé le plus ardent de ses avocats. Nous avons connu le D^r Samné comme un défenseur des droits syriens et libanais.

Au moment où il est apparu aux plus optimistes que l'Unité Syrienne était désormais une impossibilité, nous avons espéré que prenant exemple sur notre grand patriote Chekri Ghanem il se rallierait à la patrie libanaise. Le D^r Samné s'est chargé à plus d'une reprise de nous décevoir. Sa revue « la Correspondance d'Orient » s'emploie piteusement depuis un certain temps à démolir l'indépendance libanaise au profit de je ne sais quelle grande Syrie, inséparable, dans l'esprit de ses défenseurs attitrés, d'une grande Arabie. Sous couleur d'éclairer la France sur ses intérêts, le D^r Samné lui prépare un splendide isolement : il l'invite à sacrifier l'amitié des libanais qui est la seule raison d'être de son mandat au Liban et en Syrie.

Voilà un ensemble de faits que nous proposons à la méditation de nos lecteurs. Nul ne contestera que leur concordance ne soit impressionnante. Nous y voyons, quant à nous, les développements d'un même plan. Quoi d'étonnant à cela, du reste, alors que tant d'agitations diverses tendent manifestement à un même but où s'accordent les appétits des uns avec la folie des autres. — C.S.

du Chroniqueur

L'on annonce l'élection à la Cour permanente de justice internationale (dérivée de la Société des Nations) de Monsieur D.G.G. Nyholm président du Tribunal Mixte du Caire et spécialement du Tribunal de Commerce. Cette nouvelle nous réjouit et nous navre à la fois. Car si nous sommes heureux de voir désigner à de si hautes fonctions l'un des hommes dont nous avons pu apprécier le mieux les exceptionnelles qualités, nous devons aussi nous résigner à perdre sans doute

un magistrat de tout premier ordre dont on retrouvera difficilement l'étonnante activité, l'intelligence lucide et l'inaltérable équité.

De tels magistrats (et nous pouvons nous vanter d'en avoir quelques autres) sont la meilleure défense des juridictions mixtes d'Egypte.

R.S.

— Le 15 Septembre est née *La Liberté*, journal quotidien, organe de défense des intérêts de l'Egypte, créé par un groupe d'égyptiens et de non-égyptiens. Formule originale et hardie, portant la marque intelligente de son inventeur. M. Léon Castro est un avocat-né. La cause égyptienne lui a paru bonne; il lui a ouvert un dossier, s'est entouré des meilleurs collaborateurs (dont le prestigieux José Caneri) — et les plaidoiries ont commencé.

Mais un écueil le menace, et c'est celui que connaissent tous les bons avocats. Qu'il ne se montre pas trop « emballé » de sa cause: avec ou sans raison, les juges se boucheraient les oreilles — et même *La Liberté* a besoin de ses juges. — R.S.

— L'on annonce le mariage célébré à Nice le 6 Septembre de Monsieur Félix Habert, lieutenant au 6^e d'artillerie, élève à l'école Polytechnique, croix de guerre, fils de Madame E. Habert et de Monsieur E. Habert, ex-ingénieur chef de la centrale électrique d'Héliopolis et actuellement de celle de Maubeuge, avec Mademoiselle Marie-Antoinette Raimondi, fille de Madame J. Raimondi et de Monsieur J. Raimondi, ingénieur en chef du service des Ponts aux chemins de fer de l'Etat Egyptien.

Nos meilleurs vœux aux jeunes époux et nos sincères félicitations à leurs parents.

Nos prochains numéros

Nous commencerons dans notre prochain numéro, sous le titre général de **Promenades au Caire**, une série d'articles dus à la plume de notre distinguée collaboratrice Madame R. L. Devonshire sur les principales curiosités de l'art arabe et égyptien, tant admirées par les connaisseurs et, hélas! si méconnues de nous tous. Nous devons une sérieuse reconnaissance à Madame Devonshire de nous initier aux beautés que nous avons sous les yeux et que nous ne savons voir

du Consommateur-poire

La pharmacie et la droguerie sont décidément de merveilleux commerces. Les malades ne manquent jamais et ils ignorent la grève. Ce sont bonnes poires taillables à merci. Ainsi pensent pharmaciens et droguistes, ainsi passe dans leur poche large ouverte, avec une prestigieuse rapidité, le misérable argent du pauvre public. Les drogues n'ont pas de prix. Elles se vendent indifféremment avec des écarts du tiers, de la moitié du tarif de la veille, du lendemain, du jour même, deux fois plus cher ou meilleur marché que chez le voisin, selon la tête plus ou moins Louis-Philippe du timide acheteur. Il faudrait tout de même savoir imposer à nos exploiters une honnêteté minima dont ils font si trop aisément.

S'en rendre compte, le dire, faire entendre qu'on veut cesser d'être dupe : l'on verra bientôt moins de droguistes nous écraser de notre propre argent.

de Morums

Les bals ! l'Opéra, les soirées musicales ou mondaines ! Que voilà de distractions intéressantes pour les jeunes... et pour ceux qui ne le sont plus ! Car l'hiver vient ! la saison va commencer ! Les cerveaux masculins sont en fièvre à l'égal des cerveaux féminins ! Peut-être même d'avantage, car lorsque les hommes veulent éblouir par leur mise, ils déploient une activité extraordinaire. Qui ne connaît Brummel, le fameux dandy d'Angleterre et le Chevalier d'Orsay, l'homme qui fut le plus élégant de France ? Le suprême chic de leur mise est encore donné comme exemple et leurs noms figurent dans les annales de l'Histoire, auprès des plus illustres héros !

Oui, l'habit fait le moine, en dépit du dicton bien connu. Un homme bien vêtu plaît presque toujours. C'est un avantage et un avantage à la portée de tout le monde.

Trois choses frappent immédiatement chez l'homme : les souliers, sa chemise et sa coiffure. La chemise surtout. Une chemise bien coupée relève le vêtement le moins bien ajusté. Car c'est elle qui attire aussitôt le regard.

En soirée, c'est le critérium d'un homme chic. Aussi, les mondains, soucieux de conserver leur réputation d'élégance, cherchent-ils à s'en procurer les meilleures. Morums, qui pense à sa clientèle masculine, vient de recevoir à son intention, un stock considérable de chemises. La variété des modèles et des teintes en est surprenante. Celles de soirée, surtout, sont absolument remarquables. Leurs prix sont, en effet, d'une modicité rare, en dépit de la qualité qui est réellement supérieure.

Ce sera donc, nous en sommes sûrs, un soulagement pour les mondains égyptiens que de savoir cette nouvelle et nous espérons qu'ils en seront satisfaits.

MORUMS.

GRANDS MAGASINS
CHEMLA Frères

Avenue Boulac. — LE CAIRE

MAISON DE CONFIANCE

Vendant le meilleur marché de toute l'Egypte

Les meilleurs assortiments

Les plus bas prix - - - -

Maison d'achat à Paris : 8, Faubourg Poissonnière

REVUE DU MONDE EGYPTIEN

(Review of the Egyptian World)

Paraît tous les mois

MARIUS SCHEMEIL BEY, DIRECTEUR.

8, Rue Cheikh Aboul-Sebaa. — LE CAIRE.

La correspondance doit être adressée au Directeur, de même que les mandats et valeurs.

ABONNEMENTS :

Un an..... P.T. 100
Six mois..... » 55
Prix du numéro..... » 10

Etranger : port en plus

Reproduction et traduction des œuvres publiées par la Revue interdites pour tous pays. Les manuscrits ne sont pas rendus.
